

PRÉSIDENTE

**Une réunion extraordinaire du Conseil des ministres pour l'adoption du Plan d'action du gouvernement**

P. 24

AUDIENCE

**Le président de la République reçoit le président du MSP**

P. 24

ANP-TAMANRASSET

**Le général-major Chanegriha supervise des exercices avec missiles sol-air**

P. 3

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

# LE GOUVERNEMENT DURCIT LE TON

Le tragique accident d'autocars qui a coûté la vie à 8 personnes, mardi matin sur la route reliant Souk Ahras à Annaba, vient rappeler la triste réalité de la sécurité routière dans notre pays, avec ses lots de milliers de morts chaque année ; 3 275 en 2019. Au dernier Conseil des ministres, un point spécial a été consacré à ce dossier, avec une recommandation du président de la République pour le gouvernement d'opter pour « le durcissement, de concert avec le ministère de la Justice, des mesures rigoureuses à l'encontre de tout comportement criminel dans la conduite, notamment en ce qui concerne les moyens de transport collectif et scolaire ». Les annonces du Premier ministre et du ministre chargé des Transports augurent de nouvelles mesures coercitives allant dans le sens d'une pénalisation des conduites irresponsables.

P.p 3-24 DKnews



Ph. : Archives

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

**Commissions mixtes Ministère-Syndicat pour la solutions des problèmes posés**

P. 4

### AGRICULTURE DE MONTAGNE :

**"Mettre à profit les expériences précédentes pour un développement durable global"**

P. 5

### MANAGEMENT D'ENTREPRISE

**L'instauration d'un système anti-corruption au sein des entreprises, une priorité de l'IANOR pour 2020**

P. 5

### SANTÉ

PRATIQUE SPORTIVE

**7 conseils pour éviter les courbatures**

P.p 12-13

### FOOTBALL

LIGUE 1:

**Nabil Neghiz nouvel entraîneur du MC Alger**

P. 22



RESTAURATION DE LA CASBAH D'ALGER:

**Une nouvelle feuille de route pour rattraper le retard accusé**

P. 16

### MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Destruction de 2 casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales à Djelfa et Tébessa**

P. 24

## OUARGLA

Visite guidée en direction des médias à la base aérienne de la 4<sup>e</sup> Région militaire

Des représentants de différents médias locaux ont effectué hier une visite guidée à la base aérienne Chahid Benaïmor Djilali dit Si-Djilali Soufi dans la commune d'Ain El-Beida (Est d'Ouargla) pour découvrir l'état de développement atteint par cette structure relevant de la 4<sup>e</sup> Région militaire (RM).

Le commandant-adjoint de la base, colonel Mahmoud Ziane, a mis en avant, dans son allocution, l'importance de cette visite qui entre dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2019-2020 visant le rapprochement du citoyen de l'institution militaire et le renforcement de la relation Armée-Nation.

Cette visite des représentants de la presse écrite et de l'audiovisuel des secteurs public et privé, a été une opportunité pour s'enquérir du développement des capacités de guerre, de logistique et de sauvetage, ainsi que du niveau de maîtrise des techniques modernes et de la performance de ce corps militaire.

La visite de terrain a permis également aux représentants des médias de bénéficier d'explications sur un avion de type SU-30MKL, relevant du 123<sup>e</sup> escadron autonome de défense aérienne, un hélicoptère MI-17SH du 11<sup>e</sup> régiment des hélicoptères, avant d'assister à une simulation menée par le 708<sup>e</sup> bataillon de fusiliers de l'air, engagés dans la défense et la protection de plusieurs installations militaires.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 11 morts et 33 blessés en 24 heures

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et trente-trois (33) autres ont été blessées dans huit accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Souk Ahras avec 07 personnes décédées sur les lieux du drame et 20 autres blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Souk Ahras-Annaba sur la RN 16 au lieu dit Boulahrache commune Mechrouha, précise la même source.

Durant la même période, les services de la protection civile ont prodigué, dans les wilayas de Sétif et Batna, des soins de première urgence à 05 personnes intoxiquées par l'inhalation au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage à l'intérieur de leur domicile.

Par ailleurs, il a été procédé à l'évacuation vers l'hôpital de Chaabet El Ameur, dans la wilaya de Boumerdes, 35 étudiants présentant des difficultés respiratoires intoxiqués par le camphre à l'intérieur de deux collèges d'enseignement moyen (CEM) Ibn Badis et Bouzazour, conclut le communiqué.

## JUSTICE

## Le procès de Kamel Chikhi reporté au 26 février

Le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a décidé hier de reporter au 26 février courant le procès de Kamel Chikhi et de 6 autres individus poursuivis pour octroi et perception d'avantages ainsi que d'abus de fonction, et ce pour défaut de comparution des accusés et absence de certains témoins.

Condamné à 10 ans de prison ferme dans une autre affaire, Kamel Chikhi dit "El Boucher" est poursuivi avec 6 autres individus, actuellement en détention provisoire, pour abus de fonction et d'octroi et perception d'indus avantages.

Le report du procès a été décidé en raison de l'absence de certains témoins et le défaut de comparution des accusés, actuellement en détention provisoire.

Le même tribunal a condamné, en juillet dernier, Kamel Chikhi dit "El Boucher" à dix (10) ans d'emprisonnement ferme, assortis d'une amende d'un (1) million de DA avec l'interdiction, pendant 5 ans, de conclure des marchés publics, outre le versement de 10 millions de DA au trésor public en tant que partie civile.

Kamel Chikhi a été poursuivi dans cette affaire pour "incitation à l'abus de pouvoir et octroi de pots-de-vin à des fonctionnaires des services de l'urbanisme d'Alger en contrepartie d'indus services".

La même instance judiciaire a prononcé des peines allant de quatre (04) à huit (08) ans de prison ferme à l'encontre des 12 autres accusés pour "abus de pouvoir et de fonction et acceptation de pots-de-vin et de cadeaux de l'accusé principal "El Boucher" en contrepartie de facilitations administratives pour la réalisation de ses projets immobiliers".

Le tribunal a également prononcé la saisie des biens immobiliers de certains accusés et des membres de leurs familles, et des amendes de 500.000 DA.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Le Président de l'APC de Relizane et cinq autres personnes sous mandat de dépôt



Le juge d'instruction près le tribunal de Ammi Moussa (wilaya de Relizane) a ordonné de placer sous mandat de dépôt le président de l'APC de Relizane et cinq autres personnes, poursuivis dans des affaires de corruption, a-t-on appris hier du parquet général près la cour de Relizane.

Le président de l'APC de Relizane avec 46 autres personnes avaient été arrêtés suite à des investigations diligentées par la brigade des recherches de la gendarmerie nationale de Relizane, dans le cadre d'une enquête sur des faits liés à la corruption. Les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la république près le tribunal de Ammi Moussa.

Avant d'être transférées au juge d'instruction, les personnes arrêtées ont été entendues mardi soir, par le procureur de la république, pour "infraction à la législation dans l'attribution de marchés publics", "dilapidation de deniers publics".

Le juge d'instruction près le dit tribunal a ordonné de placer sous mandat de dépôt le maire de Relizane et cinq autres personnes, alors que les autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

## SURETÉ - PRÉVENTION Laghouat: des mesures préventives aux aéroports contre le coronavirus



Des mesures préventives contre le coronavirus ont été prises par les services de la sûreté de la wilaya de Laghouat au niveau des deux aéroports de la wilaya, a-t-on appris hier des responsables de ce corps de sécurité.

Arrêtées en coordination avec les services de Santé de la wilaya, ces mesures portent sur la mise en place d'un dispositif préventif spécialisé au niveau des aéroports de Laghouat et de Hassi-R'mel, au regard du nombre important de passagers étrangers transitant à travers ces aéroports pour rejoindre les entreprises étrangères, dont certaines chinoises, opérant dans les zones pétrolières et gazières de Hassi-R'mel, a expliqué le chef de sûreté de wilaya.

Le commissaire divisionnaire Zoubir Bechkit a fait état, par ailleurs, d'un taux de couverture sécuritaire de la wilaya ayant atteint les 80% et devant passer à 100% durant ce semestre, avec la mise en service des sièges des sûretés de daïras d'El-Ghicha et de Oued-Morra.

S'agissant des accidents de la circulation, les campagnes de sensibilisation ont été intensifiées en direction des différentes couches sociales, notamment les usagers de la route, et ayant permis de réduire le nombre d'accidents.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Sud-ouest: plus d'une tonne de kif traité et de 9.700 comprimés de psychotropes saisis en 2019...

Une quantité de 1,882 tonne de kif traité, de 9.717 comprimés de psychotropes ainsi que de 10,47 grammes de cocaïne, a été saisie l'an dernier dans le sud-ouest du pays, selon un bilan d'activités de l'inspection régionale de police (IRP) à Bechar.



Ces saisies ont été opérées lors des 369 affaires de commercialisation illégale de drogue et de psychotropes, traitées par les services de police judiciaires des sûretés de wilaya de Bechar, Adrar et Tindouf et impliquant 539 personnes, dont huit (8) femmes, a précisé le premier responsable de l'IRP, le contrôleur de Police Moussa Belabbès.

Parmi les personnes impliquées dans ces affaires, et dont la culpabilité a été prouvée lors des enquêtes policières, 265 ont été mis en détention provisoire par la justice, a-t-il signalé. En matière de lutte contre la cybercriminalité, "qui commence à se développer à travers la région", 74 affaires ont été traitées durant la même année et impliquant 86 individus, dont 9 femmes et 5 mineurs, a fait savoir M. Belabbès.

## ...Saisie de près de 5.000 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la vente clandestine

Près de 5.000 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la vente clandestine, ont été saisies et deux individus ont été arrêtés dans trois opérations distinctes au Sud et à l'Est du pays, a annoncé hier la Gendarmerie nationale. A Ghardaïa, les gendarmes du groupement territorial de Ghardaïa ont interpellé un individu âgé de 51 ans et saisi en son domicile, près de 4000 bouteilles de boissons alcoolisées, destinées à la vente clandestine.

Sept cent cinquante six (756) autres bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques ont été récupérées par les gendarmes du groupement territorial d'Ouargla lors d'une patrouille à hauteur de la forêt Assou, commune de Nezla, abandonnées par un individu et destinées à la vente clandestine.

A Bejaia, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille sur le chemin communal reliant Kherrata à Draa-El-Kaïd, à hauteur du village Azgar, commune de Draa-El-Kaïd, un individu âgé de 27 ans, demeurant à la localité de Rasfa (Sétif), qui transportait à bord d'un véhicule, 9 quintaux et 10 kg de feuilles de tabac à chiquer sans registre de commerce ni factures, note le communiqué.

## SÛRETÉ DE WILAYA DE SAIDA 4 individus arrêtés pour profanation et vol dans un cimetière



Les éléments de la Sûreté de wilaya de Saida ont mis hors d'état de nuire une bande composée de quatre éléments, qui profanait des tombes de cimetières pour voler des objets de valeur, a-t-on appris hier de la direction de la Sûreté de wilaya. Sur les quatre mis en cause, trois sont originaires de Sidi Bel-Abbes et un autre de Saida. Ils ont été arrêtés en flagrant délit la semaine dernière à l'intérieur du cimetière chrétien de Saida, en possession de matériel servant à creuser dans les tombes pour extraire des objets précieux, selon la même source.

Les prévenus ont reconnu les faits et ont été présentés mardi devant le procureur de la République près le tribunal de Saida, qui a ordonné de les placer en détention pour violation d'un lieu sacré à des fins de vol, a-t-on indiqué.

## ARMÉE Le général-major Chanegriha supervise l'exécution de tirs avec missiles sol-air à Tamanrasset

Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a supervisé hier à Tamanrasset, au troisième jour de sa visite à la 6e Région militaire, l'exécution de tirs avec missiles sol-air contre des objectifs aériens ennemis, indique un communiqué de la Défense nationale (MDN).

La visite du général-major Saïd Chanegriha «se poursuit, par l'inspection de certaines unités du Secteur militaire de Tamanrasset et la supervision de l'exécution de tirs avec missiles sol-air», précise le communiqué. Avant cela, et au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezzam, le général-major avait suivi, hier soir (mardi), «un exposé exhaustif sur le secteur de compétence présenté par le Commandant du secteur, pour procéder ensuite à l'inspection d'un poste frontalier avancé, où il s'est enquis des différentes procédures et mesures préventives adoptées pour la protection des frontières, notamment le système électronique de surveillance des frontières, les différents remblais de terre et les installations de fortification qui contribuent efficacement à la sécurisation de nos frontières dans cette zone sensible».

Ce (mercredi) matin, «au niveau du champ de tirs et de manœuvres à Silat relevant du Secteur militaire de Tamanrasset, le général-major a supervisé l'exécution de tirs avec missiles sol-air contre des objectifs aé-



riens ennemis». Ces tirs «ont été couronnés par un grand succès, en atteignant les cibles aériennes, prouvant l'efficacité du système de défense aérienne dans la protection de notre espace aérien. Ils reflètent, par ailleurs, la grande maîtrise des aspects technique et technologique du matériel moderne en dotation, ainsi que la volonté de l'ensemble des équipages d'accomplir parfaitement les missions qui leur sont assignées», relève la même source. Le général-major a, par la suite, inspecté des unités du Secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, où il a suivi un exposé exhaustif sur le



territoire de compétence, présenté par le Commandant du secteur.

Il a, ensuite, visité un point frontalier où il s'est enquis des mesures prises pour la sécurisation des frontières, et «a exhorté les personnels qui y sont positionnés à fournir davantage d'efforts et faire preuve d'un haut degré de vigilance, afin de faire avorter toute tentative d'infiltration de terroristes, d'immigrants clandestins, ou de trafiquants d'armes, de munitions et de drogues, ainsi que tout autre fléau nuisible à la sécurité et à l'économie nationales», ajoute le communiqué.

## GOUVERNEMENT - PRESSE

### Le Premier ministre appelle le ministre de la Communication à engager les modalités de régularisation de la presse électronique

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé hier le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, à engager les procédures et modalités pratiques et réglementaires en vue de concrétiser "dans les meilleurs délais" la décision du Président de la République relative à la régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie.

S'agissant de la préoccupation du Président de la République relative à la régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie, le Premier ministre a exprimé son souhait de "concrétiser dans les meilleurs délais cette décision", indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de la réunion du gouvernement consacrée à l'approbation



du plan d'action du gouvernement pour l'exécution du programme du Président de la République, le Premier ministre a appelé le ministre de la Communication à "engager, en concertation avec les parties habilitées, les procédures et modalités pratiques et réglementaires permettant à cette

catégorie d'organes de presse utilisant le support électronique d'intégrer le paysage médiatique national, tel que déjà consacré par la loi, dans le strict cadre des dispositions de cette dernière, de la déontologie et de l'éthique de la profession".

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit, mardi, le Premier ministre de procéder à "la régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie". Selon un communiqué de la Présidence de la République, "ces médias seront traités au même pied d'égalité que la presse nationale écrite en matière de couverture des activités nationales et officielles et d'accès à la publicité publique, et ce dans le strict cadre de la loi et de la déontologie de la profession".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE:

### De nouvelles mesures seront prises par le ministère des Transports

De nouvelles mesures seront prises par le ministère des Travaux publics et des Transports, suite à la recrudescence des accidents de la circulation, a indiqué le ministère dans un communiqué. Présentant ses condoléances aux familles des victimes et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, le ministère a fait savoir que parmi ces mesures, il sera procédé au retrait immédiat des documents d'exploitation des transporteurs à l'origine de ces accidents, à titre conservatoire. De plus, des mesures coercitives seront prises à l'encontre des transporteurs et des conducteurs responsables de ces agissements, poursuit la même source. Il sera également procédé au

renforcement des brigades mixtes entre les services relevant des directions des transports de wilayas (DTW) et des services de sécurité pour effectuer des contrôles inopinés sur l'ensemble du réseau routier et des gares routières.

Les transporteurs exerçant sur des lignes de longue distance seront obligés à avoir un deuxième conducteur et à respecter le temps de conduite et de repos obligatoire.

Le ministère annonce enfin la mise en place d'un fichier par wilaya de l'ensemble des conducteurs de transport de personnes et de marchandises pour assurer un suivi particulier des conducteurs occasionnant des accidents.

## GOUVERNEMENT

### M. Djerad appelle à engager "sans attendre" les actions visant à réduire les accidents de la circulation

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, appelé, lors d'une réunion du gouvernement hier, à engager "sans attendre" les actions visant à réduire les accidents de la circulation, au lendemain de l'instruction présidentielle relative au traitement de cette problématique.

Lors de cette réunion, le Premier ministre a abordé l'instruction présidentielle relative au traitement de la problématique de la sécurité routière par "le durcissement des mesures à l'encontre de tout comportement criminel dans la conduite, notamment les moyens de transport de voyageurs, de transport scolaire ou de transport de marchandises", précise un communiqué des services du Premier ministre. Il a appelé, à ce propos, les ministres concernés à "engager, sans attendre, les actions à même de permettre de réduire les conséquences néfastes et bouleversements qui en découlent sur les vies humaines ainsi que sur le quotidien des blessés et des familles".

A ce titre, et "dans l'attente de la mise en place d'un dispositif coercitif de plus grande consistance, plusieurs mesures ont été prises avec effet immédiat consistant à effectuer, à titre conservatoire, le retrait immédiat des documents d'exploitation des transporteurs à l'origine de ces accidents, renforcer les brigades mixtes entre les services relevant des directions de transports de wilaya (DTW) et les services de sécurité pour effectuer des contrôles inopinés sur l'ensemble du réseau routier", souligne la même source.

Ils s'agit également de "renforcer les moyens liés à l'expertise des activités de contrôle technique des véhicules, contraindre les transporteurs exerçant sur les lignes de longue distance à utiliser le principe du deuxième conducteur et à respecter le temps obligatoire de conduite et de repos".

Les autres mesures portent, en outre, sur l'engagement d'opérations d'inspection, sur l'ensemble du territoire national, en direction des gares routières, des stations et autres espaces dédiés au transport de voyageurs pour vérifier l'état des moyens

de transport en commun ainsi que le respect de la réglementation par leurs propriétaires et conducteurs, et la mise en place d'un fichier, par wilaya, de l'ensemble des conducteurs de transport de personnes et de marchandises pour assurer un suivi particulier de ceux ayant été à l'origine d'accidents", ajoute le communiqué.

Les pouvoirs publics se sont engagés à lutter contre les accidents de la circulation avec des mesures rigoureuses et plus sévères pour juguler ce fléau qui continue de faucher des vies humaines, avec plus de 3.200 personnes et plus de 31.000 blessés enregistrés en 2019.

Un exposé présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement, lors du dernier Conseil des ministres, fait état de 22.500 accidents corporels durant l'année 2019 ayant causé 3.200 décès et 31.000 blessés.

Ces sinistres coûtent annuellement près de 100 milliards DA.

Il est à noter également que depuis le début de l'année 2020, quelque 5.349 accidents ont été enregistrés ayant coûté la vie à près de 200 personnes et plus de 6.500 blessés, selon un décompte basé sur les chiffres communiqués par les services de la Protection civile.

Face à cette situation, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la prise de mesures juridiques "adéquates" pour la criminalisation du comportement des conducteurs de bus de transport public et scolaire en cas de "faute humaine par négligence, imprudence ou irresponsabilité".

Les employeurs qui recrutent des conducteurs "sans s'assurer, au préalable, de leur état de santé psychologique et psychiatrique et de leur parcours professionnel" doivent également être concernés par ces mesures.

Dans le même cadre, le chef de l'Etat a ordonné "le durcissement, de concert avec le ministère de la Justice, des mesures rigoureuses à l'encontre de tout comportement criminel dans la conduite, notamment en ce qui concerne les moyens de transport collectif et scolaire".

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Approbation du Plan d'action pour l'exécution du programme du Président de la République

Le Plan d'action du gouvernement pour l'exécution du programme du Président de la République, a été adopté hier à Alger par l'Exécutif, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le document finalisé, qui sera présenté pour examen au Président de la République à la faveur de la tenue d'un Conseil des ministres avant d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée populaire nationale, "a donné lieu à une dernière lecture ainsi qu'à des propositions émanant de certains départements ministériels pour les parties qui les concernent", précise la même source.

Intervenant à l'issue de ces contributions, le Premier ministre a tenu à rappeler que le Plan d'action du gouvernement "ne constitue pas, en soi, un plan détaillé dans lequel seraient énumérées toutes les actions à venir des secteurs, avec des objectifs quantitatifs et un échéancier de réalisation".

A ce propos, il estimera "plus indiqué de le considérer comme point d'ancrage d'une méthode pour

le gouvernement dans son approche visant à assurer la prise en charge des besoins de développement du pays, dans leurs différents volets".

M. Djerad a appelé "l'ensemble des départements ministériels à œuvrer à affiner les politiques et les programmes à mettre en place en les déclinant, dans le détail, sur leurs feuilles de route respectives qui seront établies après l'adoption du plan d'action par les deux chambres du Parlement".

Le Plan d'action du gouvernement destiné à la mise en œuvre du programme du Président de la République a ensuite été adopté par l'ensemble des membres du gouvernement, souligne le communiqué.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présidera, aujourd'hui, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres pour l'examen et l'adoption du Plan d'action du gouvernement, en prévision de sa présentation aux deux chambres du Parlement, avait indiqué un communiqué de la présidence de la République.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: Commissions mixtes Ministère-Syndicat pour la solutions des problèmes posés

Des commissions mixtes entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS), relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), seront activées pour trouver des solutions aux préoccupations pédagogiques et sociales des enseignants universitaires, indique mardi un communiqué de la FNESRS.

Lors d'une rencontre entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chitour Chems-Eddine et le Secrétaire général de la FNESRS, Messaoud Amarna, "il a été convenu d'opérationnaliser des Commissions mixtes Ministère-Syndicat pour le traitement de toutes les préoccupations touchant principalement l'enseignant chercheur et le chercheur permanent ainsi que le personnel de soutien à la recherche, les enseignants des sciences médicales et du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en général, a précisé la même source.

Ces commissions mixtes se pencheront sur les dossiers relatifs à la carrière professionnelle de l'enseignant universitaire, à la recherche scientifique et le développement technologique, à l'évaluation de parcours de la formation et de l'enseignement et au logement ainsi qu'à la commission mixte nationale des contentieux.

Pour la FNESRS, cette rencontre "très positive" a constitué une occasion pour échanger les vues sur de nombreuses questions intéressant la famille universitaire, à l'instar de l'évaluation des parcours de formation et d'enseignement de l'enseignant universitaire et du chercheur permanent ainsi que les voies de promotion de l'université algérienne en vue de faire face aux différents défis.

Pour réaliser ces objectifs, les deux parties ont souligné l'importance de coordonner les efforts en se basant sur le dialogue et la concertation et l'appui à tout effort sincère au service de l'université algérienne outre la détermination des mécanismes de travail entre la tutelle et la FNESRS d'une manière optimale et efficace à même d'ouvrir de nouveaux horizons pour consacrer les actions participatives".

## M.Ouaret assure toujours ses fonctions de Directeur général des Douanes

La Direction générale des Douanes (DGD) a indiqué mardi dans un communiqué que M. Mohamed Ouaret assure toujours ses fonctions de Directeur général des douanes.

"La Direction générale des douanes tient à préciser que M. Mohamed Ouaret exerce toujours ses fonctions en qualité de directeur général des douanes" lit-on dans le communiqué.

APS

## Visite inopinée de M. Rezig dans les écoles de formation relevant de son secteur à Alger

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a effectué mardi une visite inopinée à l'école de formation relevant de la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (CACI) et l'Ecole supérieure algérienne des Affaires (ESAA), où il s'est enquis des méthodes, des programmes d'enseignement et des conditions de scolarisation des étudiants, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a donné des instructions fermes aux responsables de ces établissements pour l'actualisation des programmes de formation des étudiants en collaboration avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la Formation et de l'enseignement professionnels outre l'obligation d'enseigner certaines matières en langue arabe à partir de 2021.

Les instructions ont porté également sur l'enseignement de près de 70% des matières en langue anglaise, dès l'année prochaine. M. Rezig a également préconisé le déploiement du drapeau national et la pose de l'inscription "République algérienne démocratique et populaire" et "Ministère du Commerce" au fronton de l'ESAA. Par ailleurs, le premier responsable du



secteur s'est enquis de la situation des marchands ambulants activant à l'entrée du Palais des expositions des Pins Maritimes, où il a donné ses instructions pour examiner la situation de ces marchands et assainir cet espace de toute apparence désagréable.

## SIDÉRURGIE Rezig évoque avec les représentants de l'usine algéro-turque Tosyali les entraves à la production et à l'exportation

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a évoqué, mardi au siège du ministère, avec les représentants de l'usine algéro-turque de sidérurgie Tosyali implantée dans la zone d'activité de Bethioua (Oran) les entraves au bon fonctionnement des opérations de production et d'exportation, indique un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien qui s'est déroulé en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a dit compter sur l'usine Tosyali pour accroître le volume des exportations algériennes en sidérurgie vers les pays africains devant atteindre 200 millions de dollars en 2020".

A cette occasion, le ministre a appelé à la tenue de rencontres périodiques avec les représentants de l'usine "en vue de traiter les insuffisances afin de remettre l'usine sur les rails et augmenter le volume des exportations".

Il a, dans ce sens, précisé que l'aug-

mentation du volume des exportations figurait parmi les priorités du Gouvernement en vue de relancer l'économie nationale, affirmant que les portes du dialogue demeurent ouvertes.

Les représentants de l'usine algéro-turque Tosyali se sont félicités du niveau du dialogue avec le ministère du Commerce, faisant savoir que cette rencontre a constitué une occasion pour traiter les insuffisances dont souffre l'usine, notamment en ce qui concerne les opérations d'exportation".

Six ans après son entrée en production, le groupe "Tosyali" avait réussi, l'année dernière, à exporter plus de 131.000 tonnes de rond à béton vers plusieurs pays, dont les Etats unis, le Canada et la Belgique, et ce à partir des ports d'Oran et de Mostaganem.

Le montant global des exportations de ce groupe, qui constitue le plus important acquis réalisé par la production

nationale hors hydrocarbures, a atteint près de 100 millions USD en 2019.

Implanté dans la commune de Bethioua, à l'Est d'Oran, le complexe en question avait connu, fin 2018, l'inauguration de la troisième étape d'investissement, devenant ainsi "le plus grand groupe en Afrique".

Il produit près de 4 millions de tonnes/an de rond à béton et de fil machine.

Le ministre du Commerce a reçu, par ailleurs, les représentants du marché des fruits et légumes de la wilaya de Sétif.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres menées par le ministre avec les acteurs et les partenaires du secteur, et ce en vue de l'examen des préoccupations des commerçants quant à l'inexistence d'un marché de gros de fruits et légumes qui leur permet de reprendre leur activité commerciale.

## Nécessité de réglementer la construction sur les aires agricoles en milieu oasien

Les participants au colloque international sur "Le cadre bâti en milieu oasien, défis et perspectives de développement durable", clôturé mardi à l'université de Biskra, ont appelé à réglementer la construction sur les aires agricoles en milieu oasien afin de préserver l'équilibre de son écosystème.

Ils ont recommandé, à ce propos, de valoriser l'architecture locale en tant que solution architecturale d'habitation dans les territoires oasiens tout en intégrant des éléments de l'architecture moderne.

Ils ont également préconisé de valoriser "les ksour et kasbah" à travers la sensibilisation de la population locale, l'en-



couragement du tourisme et la recherche scientifique et les échanges entre pays maghrébins. La végétation et l'eau qui jouissent d'une spécificité particulière en milieu oasien doivent constituer des éléments clés dans toutes conceptions architecturales futures, ont considéré en outre les participants. Aussi, ils ont appelé à constituer un atlas du patrimoine culturel oasien

maghrébin, une base de données sur les oasis, ainsi qu'à élaborer un guide local et national sur les techniques et matériaux de construction en plus d'exploiter intelligemment le palmier-dattier et ses dérivés comme matière première de produits à valeur économique et touristique.

Le colloque de trois jours est organisé par le département d'architecture de la Fa-

culté des sciences et technologie de l'université de Biskra.

La rencontre, qui a regroupé des universitaires algériens et d'autres venus de pays comme la Libye, le Maroc et la Tunisie, a donné lieu à la présentation de communications sur l'environnement oasien, l'évaluation du cadre bâti en territoire fragile et des modèles d'architecture oasienne.

## AGRICULTURE DE MONTAGNE: Mettre à profit les expériences précédentes pour un développement durable global

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a mis en avant mardi à Alger la nécessité de mettre à profit les expériences précédentes pour éviter les erreurs en matière d'élaboration des programmes de développement rural durable dans les wilayas à vocation montagnaise.

Lors d'un workshop co-présidé avec le ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, Chehat Fouad, sur le développement rural dans les wilayas montagnaises, M. Omari a appelé à accélérer la cadence de développement dans ces régions enclavées, véritable réservoir de ressources et de richesses naturelles.

L'agriculture de montagne concerne 28 wilayas et 450 communes par le programme de développement des montagnes et des forêts, a indiqué le ministre, ajoutant que "plus de 16% de la valeur ajoutée du secteur est produite dans ces régions".

Il a fait savoir que cet atelier "premier du genre" et qui concerne les régions montagnaises de l'est du pays "sera suivi, dans les prochains jours, par des rencontres similaires pour les wilayas de l'ouest et du centre, avant la tenue d'une rencontre nationale sur le développement des régions montagnaises et des forêts en Algérie en vue d'opérationnaliser tous les dispositifs prévus pour le développement de ces régions, qui recèlent d'importantes ressources naturelles végétales et animales endémiques".

Il s'agira, a-t-il dit, d'élaborer un nouveau plan pour redynamiser les capacités de production existant dans les espaces montagneux et de créer les conditions favorables à la réussite des projets tracés, en associant la population locale à travers l'attraction des jeunes porteurs de projets et des compétences", a ajouté le ministre.

Concernant ces projets, M. Omari a cité l'implantation des arbres, la création d'unités de production et la valorisation de l'élevage pour un dévelop-

pement durable. Cette rencontre, regroupant les directeurs de l'Agriculture, les conservateurs de Forêts, les secrétaires généraux des chambres d'agriculture et les cadres des secteurs, permet de se pencher sur les problématiques soulevées, de tirer les enseignements des expériences précédentes et d'œuvrer dans un cadre participatif afin de parvenir à une méthodologie nouvelle et transparente pour l'exploitation de tout le potentiel de production des zones montagneuses, a-t-il expliqué. Le ministre a évoqué, en outre, l'importance du renforcement des produits animaliers dans ces régions à travers l'encouragement de l'apiculture et de l'élevage caprin et bovin afin de satisfaire les besoins des populations en matière de miel, de fromages et de lait mais aussi pour leur permettre d'améliorer leur niveau de vie à travers la commercialisation de l'excédent.

Le ministre de l'Agriculture a relevé, par ailleurs, l'existence de filières structurées auxquelles son département assure l'accompagnement, en plus de nouvelles filières, à l'image du safran, en tant que produits naturels à élargir et valoriser afin d'en faire une valeur ajoutée et un moyen de création d'emploi aux jeunes et à la gente féminine.

S'agissant de la préservation et de l'exploitation optimale de la ressource forestière, M. Omari a estimé impératif d'associer la population locale pour sa valorisation.

Par ailleurs, le ministre a salué le rôle des autres secteurs dans la réalisation du développement de ces régions, notamment du ministère de l'Intérieur, qui "supervise les projets de construction de routes et de raccordement de zones enclavées



aux réseaux d'électricité et d'eau potable afin d'assurer aux citoyens une vie décente".

De son côté, le ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, Chehat Fouad, a mis en avant dans son intervention "l'impératif de focaliser sur les communes les plus défavorisées", estimant que le développement rural et les projets intégrés constituent un "grand chantier" qui permettra de réaliser le développement durable dans les régions montagneuses.

L'objectif principal des autorités est actuellement la concrétisation d'un véritable développement dans ces régions, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité de parvenir à des résultats satisfaisants pour la prospérité de ces vastes régions, la sédentarisation de leurs populations et la lutte contre l'exode rural ou les tentations de l'immigration.

Soulignant la diversité naturelle et environnementale de ces vastes régions, dont la su-

perficie globale dépasse les 8 millions d'hectares, M. Chehat a relevé que chaque région a ses spécificités climatiques et biologiques.

Concernant la surface forestière, il a indiqué que la forêt constitue presque la moitié de la superficie de ces régions (plus de 4 millions d'hectares), précisant que la surface forestière requiert une gestion spécifique pour sa préservation.

Estimant que la superficie forestière est insuffisante par rapport à notre vaste territoire national, le ministre délégué a plaidé pour l'intensification des opérations de reboisement pour son élargissement et la lutte contre l'érosion du sol et la désertification.

Pour ce qui est des surfaces agricoles, le ministre délégué a indiqué qu'il existe trois millions d'hectares exploités, affirmant que l'agriculture "est l'activité principale pour le revenu des populations de ces régions et l'amélioration de leurs conditions de vie.

## IANOR Instauration d'un système anti-corruption au sein des entreprises, une priorité pour 2020

L'Institut national de normalisation (IANOR), a placé parmi ses priorités pour l'année en cours l'instauration d'un système de management anti-corruption au sein des entreprises algériennes, qui permettra de les prévenir de la corruption et d'adopter les pratiques internationalement reconnues dans ce domaine.

"Après un effort de vulgarisation durant les deux dernières années, nous comptons en 2020 passer à la phase concrète en accompagnant les entreprises et les organisations à mettre en place un système de management anti-corruption selon le référentiel ISO 37001", a déclaré le directeur général de l'IANOR, Djamel Hales, dans un entretien à l'APS.

L'institut a organisé, en effet, un atelier national sur cette norme anti-corruption en 2018 et cinq formations durant l'année 2019 au profit de 60 entreprises algériennes venues découvrir ce nouveau système.

Toutefois, cette norme reste méconnue en Algérie et suscite même des appréhensions. "Lorsque on évoque une norme anti-corruption, beaucoup de chef d'entreprises 'paniquent' en croyant que cela porte implicitement une accusation de malhonnêteté, alors qu'il s'agit d'une norme basée sur le principe de prévention, en dotant les entreprises des outils permettant d'éviter toutes formes de corruption", déplore M. Hales.

L'IANOR veut ainsi poursuivre ses actions de sensibilisation auprès des entreprises et organisations et effectuer les premières certifications selon la norme ISO 37001 en 2020.

L'institut a d'ailleurs procédé à la mise en place de ce système à son niveau dans le but de "donner l'exemple", souligne son directeur général. Concrètement, l'entreprise ou l'organisation doit exprimer "volontairement" une demande pour intégrer les règles anti-corruption dans son système de management. L'IANOR établira ensuite un diagnostic et une analyse des risques avant d'élaborer un plan d'action anti-corruption.

L'institut veillera, dans ce sens, à mettre en place une série de mesures telles que l'adoption d'une politique anti-corruption, la désignation d'une personne chargée de superviser la conformité à cette politique, la sélection et la formation des employés, l'évaluation des risques de corruption relatifs à certains projets ou partenariats commerciaux, la mise en œuvre de moyens de contrôle financiers et commerciaux et l'engagement de procédures de signalement et d'enquête.

La direction doit, en outre, démontrer son engagement vis-à-vis de ce système et communiquer sa politique anti-corruption et les objectifs à l'ensemble du personnel et aux tierces parties, telles que les sous-traitants, les fournisseurs et les partenaires associés à des activités communes.

"Même si la certification ne peut pas prémunir l'organisme contre la corruption, la conformité aux exigences de la norme ISO 37001 peut aider à mettre en œuvre des mesures fiables permettant d'en réduire substantiellement le risque ou de le régler", explique M. Hales.

Créé en septembre 2016 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la norme ISO 37001 définit des exigences et fournit des préconisations pour les systèmes de management conçus pour aider les organismes à prévenir, détecter et lutter contre la corruption et à respecter les lois anti-corruption.

Ce système de management contribue ainsi à réduire le risque de corruption et permet de démontrer à la direction, au personnel, aux propriétaires, aux investisseurs, aux clients et aux autres partenaires que des moyens de contrôle anti-corruption sont en place.

Il peut également, dans le cadre d'une enquête judiciaire, servir à prouver que des mesures raisonnables ont été prises pour prévenir la corruption.

Les exigences de cette norme anti-corruption sont génériques et destinées à s'appliquer à tous les organismes indépendamment du type, de la taille et de la nature de l'activité, qu'ils exercent leur activité dans le secteur public, privé ou sans but lucratif.

Cela englobe les entreprises publiques, les grandes entreprises, les PME et les organisations non gouvernementales.

Selon la Banque mondiale, plus de 1.000 milliards de dollars de pots-de-vin sont versés chaque année, avec des conséquences désastreuses en termes de fragilisation de la stabilité politique, d'augmentation des coûts pour les entreprises et d'accroissement de la pauvreté. Au niveau mondial, le phénomène de la corruption représente un obstacle significatif au commerce international alors que, dans les entreprises ou les organismes, elle a des répercussions sur la motivation des employés.

APS

## ASSURANCES : Signature d'une convention de partenariat entre la SAA et Incubme

La société nationale d'assurance (SAA) et l'incubateur de start-up algériennes "Incubme" ont signé, mardi à Alger, une convention de partenariat permettant de doter la SAA d'outils technologiques innovants afin de moderniser la gestion de son portefeuille clients et améliorer ses services pour réaliser davantage de gains de productivité.

La convention a été signée au siège de la direction générale de la SAA, par le P-dg de la compagnie, Nacer Sais, et le co-fondateur de l'incubateur, Incubme, Adel Amalou, en présence des cadres de la SAA, ainsi que des jeunes porteurs de projets innovants.

À l'issue de la signature, M. Sais a indiqué que cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de s'orienter vers l'innovation par le biais des startups algériennes, mais également celle de la volonté de la SAA de réaliser d'une manière innovante sa stratégie commerciale.

Fort de ses deux (02) millions de clients et plus de 500 agences à travers le territoire national, la SAA tend, à travers cette convention, de se doter de moyens d'analyses, d'outils d'aide à la décision et également de moyens d'attractivité pour préserver et augmenter le nombre sa clientèle et l'amélioration de la qualité de ses services et ses produits, a expliqué M. Sais.

A cet effet, le premier responsable de la

SAA a annoncé que sa société a inscrit plusieurs projets dans le cadre de cette convention pour sa transformation à la fois digitale et managériale afin d'optimiser ses ressources et développer ses processus de gestion avec l'objectif de se distinguer de ses concurrents, fidéliser ses clients et conquérir d'autres à travers "des idées nouvelles et innovantes" conçues par des jeunes talents algériens.

Pour sa part, le représentant de l'incubateur, Incubme, Kamel Oumnia, s'est félicité de la signature de ce partenariat, estimant qu'il s'agit "d'une opportunité permettant à plusieurs jeunes algériens d'exprimer leur talent pour réaliser des projets innovants".

Il a, assuré que Incubme sera un relais entre des jeunes porteurs de projets en matière d'innovation et de digitalisation et la direction générale de la SAA afin de la doter de moyens et d'idées technologiques permettant le développement de ses services de gestion, mais également ceux en lien avec sa clientèle.

### SAA : un chiffre d'affaires avoisinant les 30 milliards de DA en 2019

Par ailleurs, en réponse à une question de la presse en marge de la cérémonie de signature, M. Sais, a annoncé que la SAA a réalisé un chiffre d'affaires proche des 30 milliards de DA en 2019, précisant qu'il

s'agit d'une première dans l'histoire de la compagnie.

Il a ajouté qu'en dépit de la difficulté du contexte économique, les premières estimations font état d'une croissance de 5% du chiffre d'affaires en 2019, contre 4% en 2018, précisant que les réalisations de la SAA dépassent la moyenne de croissance sur le marché estimée à 3%.

M. Sais a expliqué, dans le même contexte, que sa société qui évoluait dans un marché avoisinant les 600.000 véhicules neufs en 2014 est passée à un marché "où il n'y a presque plus d'importation de véhicules neufs et même la fabrication locale était très loin de compenser les pertes", ce qu'il l'a contraint de mettre une nouvelle stratégie et se pencher sur d'autres branches (immobilier, sociétés, agriculture).

Par conséquent, ajoute-t-il, la branche automobile ne représente que 68% du chiffre d'affaires de la société en 2019 après avoir été à 82%, ce qui est aussi "une première", selon M. Sais qui précise que l'objectif de la SAA est d'arriver à 50/50 entre la branche automobile et les autres branches d'assurances.

Ainsi, s'est-il réjoui, la SAA a réalisé en 2019 un double objectif, à savoir, augmenter son chiffre d'affaires d'une part, et réduire la part de la branche assurance automobile dans la composition de ce chiffre d'affaires.

## ZONE EURO

## La croissance du secteur privé revue à la hausse en janvier

La croissance de l'activité privée en zone euro s'est renforcée en janvier, selon une seconde estimation de l'indice PMI composite, qui a été revu à la hausse et publié hier par le cabinet Markit. L'indice mensuel s'affiche à 51,3 en janvier, en hausse par rapport au 50,9 atteint en décembre, a précisé le cabinet dans un communiqué. C'est mieux que ce que Markit avait annoncé dans une première estimation le 24 janvier dernier, où il tablait sur une stagnation à 50,9. "Se redressant de nouveau en janvier pour atteindre son plus haut niveau depuis août dernier, l'indice composite PMI de la zone euro semble indiquer le début d'un renversement de tendance économique dans la région", a estimé Chris Williamson, chef économiste de Markit, cité dans un communiqué.

"Si les données de l'enquête restent conformes à une croissance peu soutenue de l'activité globale (hausse du PIB d'un peu moins de 0,2 % attendue au premier trimestre 2020), le secteur manufacturier montre toutefois quelques signes de stabilisation après la forte contraction observée en 2019 et le secteur des services a conservé son dynamisme, grâce notamment à une amélioration du marché du travail", a-t-il ajouté.

## PÉTROLE

## La Russie va en livrer 2 millions de tonnes à l'Inde d'ici fin 2020

Le premier groupe pétrolier russe, Rosneft vient de signer un contrat pour livrer jusqu'à deux millions de tonnes de pétrole à l'Inde via le port de Novorossiïsk (sur la mer Noire) d'ici fin 2020, a indiqué hier un communiqué de Rosneft. Rosneft prévoit également, une augmentation des livraisons russes à l'Inde à l'avenir, selon la même source. Le patron de Rosneft, Igor Setchine, se trouvait mercredi à Delhi pour rencontrer le ministre indien du Pétrole, Dharmendra Pradhan, une de ses visites régulières dans le pays ces derniers mois pour œuvrer à un rapprochement. "La partie indienne a déjà pris la décision de participer au projet" Vostok Oil de Rosneft, a par ailleurs indiqué le producteur de pétrole, affirmant qu'un groupe de travail serait créé pour "négocier les termes d'entrée des entreprises indiennes le plus rapidement possible". Ce projet rassemble plusieurs activités de Rosneft dans le Grand Nord russe, à proximité de la route maritime du Nord qu'elle entend exploiter pour livrer l'Europe et l'Asie.

"La mise en place du projet garantit que l'objectif du président russe d'augmenter le fret sur cette route de 80 millions de tonnes d'ici 2024 sera atteint", ajoute Rosneft.

Celui-ci est censé exploser dans les prochaines années, selon une stratégie élaborée par les autorités russes. La voie reliant l'océan Atlantique au Pacifique, appelée passage du nord-est ou route maritime du nord, devient de plus en plus praticable du fait de la fonte des glaces. Rosneft possède 49% du groupe pétrolier indien Nayara, qui détient notamment la raffinerie de Vadinar, la deuxième plus grande d'Inde avec une capacité annuelle de 20 millions de tonnes. Des groupes pétroliers indiens participent par ailleurs à plusieurs projets de Rosneft en Russie.

## VENEZUELA

## L'inflation a atteint 9.585,5% en 2019

L'inflation a atteint 9,585,5% en 2019 au Venezuela, selon des chiffres officiels publiés mardi par la Banque centrale du Venezuela (BVC). Le parlement, où l'opposition est majoritaire, avait avancé le chiffre de 7,374,4% d'inflation pour la même période.

De son côté, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une inflation de 200.000% pour 2019, une année qui s'est achevée par une dévaluation de 98,6% du bolivar.

## OPEP-PÉTROLE

## Le panier de l'Opep à 54,66 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), composé de 14 bruts, s'est établi mardi à 54,66 dollars le baril, contre 55,51 dollars la veille, enregistrant une légère baisse de 85 cents, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo),Orienté (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale),Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran),Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). L'Organisation pétrolière et son allié russe tiennent aujourd'hui à Vienne une réunion technique pour analyser la baisse des cours du brut en lien avec l'épidémie du coronavirus, selon les agences de presse étrangère citant une source proche de l'organisation. Selon la même source, la rencontre a vu la participation de l'ambassadeur de Chine et des représentants de ce pays à Vienne où se trouve le siège de l'organisation afin de présenter les plans et les mesures de son pays pour faire face à l'impact de l'épidémie notamment sur le plan économique.

Pour rappel, les prix de l'or noir accuse une forte baisse depuis le début de l'année, fragilisés par les inquié-



tudes de l'économie chinoise, qui tourne au ralenti en raison de l'épidémie de coronavirus. Le Comité technique de l'Opep et ses partenaires est chargé d'analyser la conjoncture sur le marché afin d'aider l'organisation à ajuster ses quotas de production selon les besoins du marché. L'Opep et ses

alliés sont liés depuis 2016 par un accord de limitation de leur production destiné à soutenir les cours de brut face à une offre très abondante. La prochaine rencontre ministérielle de l'Opep et de ses partenaires extérieurs à l'organisation, à leur tête la Russie, est prévue pour les 5 et 6 mars prochain.

## TUNISIE

## René Trabelsi: "Tunisair ne sera pas privatisée"

Le gouvernement tunisien n'a pas l'intention de privatiser la compagnie aérienne "Tunisair", a assuré mardi le ministre des Transports par intérim René Trabelsi.

"J'assure, en tant que membre du gouvernement et en son nom, qu'il n'y a aucune intention de privatiser ou de céder une partie du capital de la compagnie aérienne Tunisair", a souligné le ministre tunisien des Transports par intérim, cité par l'agence TAP. L'assurance a été donnée par le ministre en réponse aux interrogations des députés, lors d'une séance plénière, tenue mardi après-midi, pour voter quatre lois organiques relatives au transport maritime

et portuaire, au transport aérien et au transport international de personnes et de marchandises.

Trabelsi a toutefois indiqué qu'"il y a un grand progrès dans le dossier de restructuration du transporteur national", expliquant que "le secteur des transports, dans son ensemble, a besoin d'une nouvelle vision qui part de zéro".

M. Trabelsi a précisé, concernant les accords débattus, que "l'établissement d'un cadre juridique dans le domaine des transports avec les pays arabes, islamiques, africains et européens reste l'un des fondements et des piliers sur lesquels se fonde la politique de notre pays".

## EMIRATS - TRANSPORT

## L'aéroport de Dubai connaît sa première baisse annuelle de trafic

L'aéroport international de Dubai (DXB) a enregistré en 2019 sa première baisse de fréquentation en 20 ans mais conserve sa position de première plateforme mondiale pour les passagers internationaux, avec un trafic annuel de 86,4 millions de voyageurs, a annoncé hier Dubai Airports.

DXB a accueilli un total de 86.396.757 personnes sur l'ensemble de l'année 2019, soit une baisse de 3,1 %, "car les chiffres ont été affectés par une série de défis tout au long de l'année", a précisé dans un communiqué l'aéroport. Selon ce dernier,

cette première baisse depuis au moins l'an 2000, d'après des statistiques officielles, s'explique par la fermeture temporaire pour rénovation de l'une des pistes de l'aéroport, les conditions du marché mondial, la faillite de la compagnie indienne Jet Airways ou encore l'immobilisation au sol des Boeing 737 Max à travers le monde.

"L'impact (de ces facteurs) a représenté (une baisse) d'environ 3,2 millions de passagers au cours de l'année", a indiqué Paul Griffiths, PDG de Dubai Airports qui gère les aéroports de Dubai, cité dans le

communiqué. L'aéroport DXB reste le premier au monde en terme de passagers internationaux "pour la sixième année consécutive" avec quelque six millions de voyageurs "de plus que son plus proche rival, Londres Heathrow", s'est par ailleurs félicité DXB. L'aéroport a accueilli 21,9 millions de clients au cours du quatrième trimestre de 2019 "ce qui porte le nombre moyen de passagers par mois à 7,2 millions sur l'année".

Les principales destinations sont l'Inde - les Emirats comptant une importante communauté indienne -,

suivie par l'Arabie saoudite et le Royaume-Uni.

Après des années de développement, Dubai, qui ne dépend pas du pétrole, tente de juguler un ralentissement de son économie, qui devrait se poursuivre d'ici 2022, selon l'agence de notation Standard and Poor's.

Les Emirats dispose de l'économie la plus diversifiée du Golfe grâce aux secteurs de la finance, de l'immobilier et du tourisme.

Ce secteur a augmenté de 5,1% en 2019 par rapport à l'année précédente, avec un chiffre record de 16,73 millions de visiteurs.

## FINANCES

## Le Gabon lance un emprunt obligataire d'un milliard de dollars sur les marchés internationaux

Le Gabon vient de lancer un nouvel emprunt obligataire à hauteur d'un milliard de dollars (600 milliards de FCFA) sur les marchés financiers internationaux, indique le ministère gabonais de l'Economie et des Finances.

Cette opération intervient cinq mois après l'emprunt obligataire qui lui a permis de lever 126 milliards de FCFA sur les marchés financiers d'Afrique centrale. La somme, si elle

est acquise, sera remboursée au bout de 10 ans au taux de 6,625%, souligne le ministère dans un communiqué.

Par ailleurs, l'Etat gabonais a réussi à se faire racheter, le 23 janvier 2020, 750 millions de dollars (450 milliards de FCFA) de sa dette extérieure sur les marchés internationaux à échéance 2024, relève le communiqué, se félicitant du fait que le Gabon se soit à nouveau imposé comme un risque de crédit attractif aux yeux des

investisseurs internationaux. Pour l'exécutif, ce succès est la conséquence positive des efforts de diversification de l'économie, l'augmentation de la résilience de l'économie gabonaise, la réussite du programme de réformes soutenu par le FMI dont la dernière est prévue à la fin du 1er trimestre 2020 et la non accumulation des arriérés sur la dette extérieure.

## KHENCHELA

## Des distributeurs du lait pasteurisé revendiquent l'augmentation de la marge bénéficiaire

Des distributeurs du lait pasteurisé de la wilaya de Khenchela ont appelé, lundi, lors d'un mouvement de protestation observé devant le siège de la direction locale du commerce, les responsables du ministère du Commerce à intervenir pour "augmenter la marge bénéficiaire et permettre la poursuite de l'opération d'approvisionnement des commerces en cet aliment".

Les distributeurs du lait dont le prix est subventionné par l'Etat sont entrés à partir de lundi en grève illimitée, et rejettent la réception des quantités du lait en sachet qui leur sont réservés depuis les différentes laiteries privées réparties à travers le territoire de la wilaya.

Les protestataires ont indiqué que le prix du sachet de lait leur coûte plus de 25 DA, représentant le prix réglementé



praticé dans les commerces, affirmant que la marge bénéficiaire des distributeurs évaluée à 90 centimes par sachet n'a pas changé depuis 2006, contre une augmentation dans les prix du carburant, et des pièces de rechanges.

Contacté par l'APS pour répondre aux préoccupations des distributeurs du lait subventionné, le directeur local du commerce était injoignable.

## TIARET

## Réorganisation des opérations de production et de commercialisation du lait

Les opérations de production et de commercialisation du lait dans la wilaya de Tiaret, ont été réorganisées, dernièrement, afin de mettre un terme aux perturbations dans la distribution et garantir l'arrivée de ce produit aux consommateurs au prix réglementaire, a indiqué la directrice du commerce de la wilaya. Farah Médique a déclaré qu'à compter du weekend dernier, la filière lait a connu une réorganisation dans les opérations de production et de commercialisation, en coordination avec la laiterie de Sidi Khaled du groupe Giplait, la seule produisant du lait réglementé dans la wilaya de Tiaret et qui approvisionne de nombreuses wilayas.

La même responsable a souligné que "la réorganisation de cette filière s'est traduite par l'ouverture de nou-

veaux points de vente du lait et dérivés appartenant à la laiterie de Sidi Khaled, notamment au quartier "Bellevue" dans la commune de Tiaret, ainsi qu'aux communes de Ksar Chellala et Dhamouni qui étaient approvisionnés par les distributeurs, en plus de 4 autres points de vente disponibles à Tiaret".

Elle a révélé que dans le cadre de la même opération, une équipe de contrôle a été désignée au niveau de l'unité de production de lait pour le contrôle de la qualité, la fourniture du lait aux distributeurs et veiller à ce que l'unité n'opère pas de vente concomitante du lait de vache et autres produits aux distributeurs.

Farah Médique a fait savoir, d'autre part, fait savoir que les équipes de contrôle disséminées à travers le territoire de la wilaya contrôlent les dis-

tributeurs et leur respect des itinéraires fixés dans leurs feuilles de route respectives, ainsi que les ventes concomitantes du lait réglementé, ajoutant que les distributeurs contrevenants risquent des pénalités, ceci afin de garantir la disponibilité du lait réglementé au prix de 25 dinars". Il est à noter que la laiterie de Sidi Khaled produit quotidiennement 130.000 litres de lait réglementé, dont 95.000 litres représentant les besoins de la wilaya et le reste est distribué aux autres wilayas, en plus de la production de 20.000 litres de lait de vache, selon la même source.

Le réseau de distributeurs activant, par contrat, avec la laiterie de Sidi Khaled comprend 28 distributeurs de lait à travers la wilaya de Tiaret, Djelfa, El-Bayadh, Relizane, Tissemsilt et Laghouat.

## EL-BAYADH

## Confirmation de 136 jeunes dans des postes d'emploi permanents

Des attestations de confirmation dans des postes d'emploi permanents ont été remis à 136 jeunes mardi au siège de la wilaya d'El Bayadh dans le cadre de l'opération de régularisation des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) des diplômés. Le wali d'El Bayadh, Kamel Touchene, qui a présidé la cérémonie d'installation des jeunes intégrés au niveau de 19 secteurs administratifs publics, a salué les efforts des autorités locales pour concrétiser l'opération d'insertion dans la transparence partant du critère d'ancienneté.

Cette opération de régularisation, qui intervient en concrétisation des orientations du Gouvernement, touche 6.000 jeunes de la wilaya qui seront confirmés dans leurs postes dans les secteurs administratif public et économique dont 2.300 expérimentés ayant exercé huit ans lesquels seront intégrés courant de cette année. Une opération de titularisation de plus de 1.740 autres jeunes ayant exercé plus de trois ans sera ensuite entamée et sera suivie par une dernière concernant ceux ayant exercé moins de 3 ans.

## SIDI BEL-ABBÈS

## 4 opérations d'exportation de 100 tonnes de pomme de terre vers la Mauritanie

L'inspection des divisions des Douanes de Sidi Bel-Abbès a supervisé, depuis hier lundi, quatre opérations d'exportation de 100 tonnes de pomme de terre vers la Mauritanie a-t-on appris mardi de l'inspecteur principal, Hamid Hellal. Avec l'achèvement de ces opérations, le bilan général de l'inspection des divisions des Douanes de Sidi Bel-Abbès pour l'année 2020 passera à six (6) exportations, a-t-il indiqué, soulignant que ce bilan représente un indice positif pour réaliser de résultats significatifs cette année. Ces opérations interviennent après l'ouverture du poste frontalier terrestre vers la Mauritanie et les incitations de l'Etat visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, a-t-il déclaré.

Pour rappel, l'inspection des Douanes de Sidi Bel-Abbes a enregistré, l'année dernière, 16 opérations d'exportation de produits de Sidi Bel-Abbes vers la Mauritanie, soit neuf (9) exportations d'oignons (plus de 284 tonnes), six (6) exportations de pomme de terre (plus de 169 tonnes) et une exportation d'appareils électroménagers, selon la même source. La valeur des opérations d'exportation pour l'année 2019 a dépassé 80 millions DA, a-t-il rappelé, soulignant que l'année 2019 a été significative en termes d'opérations d'exportation, qui n'a pas été enregistrée au niveau de Sidi Bel-Abbès depuis dix ans. M. Hellal a salué les efforts déployés par les douaniers pour améliorer et promouvoir les exportations hors hydrocarbures en intensifiant les actions de sensibilisation et les visites sur le terrain des opérateurs économiques au niveau de la wilaya, en plus de conférences à la Chambre d'industrie et de commerce «Mekerra».

## BATNA

## 3 nouvelles unités de la Gendarmerie nationale en cours de réalisation

Trois nouvelles unités de la Gendarmerie nationale sont en cours de réalisation dans la wilaya de Batna, a indiqué lundi dans un point de presse consacré au bilan de l'année 2019 le commandant du groupement territorial de ce corps de sécurité, le lieutenant-colonel Karim Haddad. Trois nouvelles structures sont en cours de réalisation dans les communes enclavées de Lazro, Tigherghar et Boumia, a révélé le lieutenant-colonel Karim Haddad dans un point de presse organisé au siège du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Batna.

Ces futures unités devraient permettre d'augmenter le taux de couverture sécuritaire par les unités de la Gendarmerie nationale (GN) dans la wilaya de Batna à 97 % contre environ 90 % actuellement, a-t-il ajouté.

Cet officier supérieur a également fait savoir que ces trois unités seront opérationnelles à l'horizon 2021, tout en assurant que dans les faits l'ensemble du territoire de compétence est couvert par les éléments de la Gendarmerie nationale à la faveur du déploiement intelligent et exemplaire de ses éléments.

Le commandant du groupement territorial a, par ailleurs, indiqué que grâce aux nombreuses campagnes de sensibilisation et les efforts déployés sur le terrain par les éléments de la Gendarmerie nationale, la wilaya de Batna a enregistré une baisse de 10,89 % des accidents de la route en 2019 avec 139 sinistrés recensés contre 156 l'année précédente.

Les Routes nationales 3 et 28 ont enregistré le plus grand nombre d'accidents, avec 20 accidents chacun, le reste s'étant produit sur les autres routes et chemins traversant la wilaya de Batna, dont notamment les RN 78, 86 et 31.

## UNIVERSITÉ DE KHÉMIS-MILIANA

## Un déficit de 8.000 places pédagogiques à combler

Un total de 8.000 places pédagogiques est à pourvoir au profit de l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana (Ain Defla), a-t-on appris mardi auprès du recteur de cet établissement.

«L'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana connaît à la faveur de l'actuelle année universitaire un déficit de 8 000 places pédagogiques, une insuffisance que nous nous employons à combler en vue d'améliorer les condi-

tions de scolarité des étudiants», a précisé le Pr Hadj Aylam. Relevait que le nombre des étudiants fréquentant l'université a connu une hausse de plus de 400 % en l'espace de 12 ans (de 2007 à 2019), il a noté que cette augmentation n'a pas été accompagnée de la construction de structures pédagogiques susceptibles de faire face à cette arrivée «massive» d'étudiants. «De 5 400 étudiants en 2007 (auxquels 8 000 places pédagogiques

étaient réservées), ce nombre a atteint près de 23 000 à la faveur de l'année universitaire en cours sans qu'aucune évolution ne soit constatée s'agissant du nombre de places pédagogiques», a-t-il fait remarquer.

En guise de solution à cette situation, il a fait état des travaux de réalisation du nouveau pôle universitaire comptant 6 000 places pédagogiques ainsi que d'une bibliothèque centrale de 1000 places,

émettant le souhait de voir ces projets livrés avant le mois de septembre prochain.

«Il est clair que l'exigüité constitue la source de bon nombre de problèmes au sein de l'université et c'est pour cette raison que nous travaillons d'arrache-pied pour réceptionner le nouveau pôle universitaire et la bibliothèque centrale d'une capacité cumulée de 7 000 places avant la prochaine rentrée universitaire», a assuré M. Aylam.

## MÉDÉA

## 18 autobus pour le transport scolaire distribués au profit des communes

Dix-huit autobus, destinés au transport scolaire, ont été distribués, lundi, aux différentes communes rurales de la wilaya de Médéa, lors d'une cérémonie, présidée par le wali. Ce renfort est appelé à "assurer de meilleures conditions de scolarité" des élèves issus des communes concernées par cette opération, notamment ceux résidants au niveau des zones et villages enclavés, a indi-

qué, le chef de l'exécutif, Abass Badaoui.

L'entrée en exploitation de ces autobus, de fabrication nationale, permettra de "mettre un terme à la souffrance de dizaines d'élèves, contraints de faire de longs déplacements, hiver comme en été, pour rejoindre les bancs de l'école", a-t-il ajouté. Cette dotation a touché, en priorité les communes situées dans

des régions montagneuses, telles que El-Aissaouia, El-Haoudine, Ouled Antar, Maghraoua et Derrag, que les localités qui font partie des régions semi arides, comme Taфраout, Bouaiche et Ain-Boucif où il est enregistré un déficit "important" en matière de transport scolaire, en raison de l'éparpillement des zones d'habitation et le manque de transport public ou privé.

## OUARGLA

## Lancement prochain du projet de centre psychopédagogique pour enfants de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud

Les travaux du projet de centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud vont être lancés au premier trimestre de 2020, a-t-on appris de la Direction de l'Action sociale de la wilaya d'Ouargla. Une enveloppe de 100 millions DA est consacrée à la réalisation de ce projet devant être réceptionné dans un délai de 24 mois. L'établissement d'une capacité de 120 places accueillera les enfants autistes, ceux souffrant du syndrome de Down et les déficients mentaux, âgés entre 3 et 18 ans, et leur assurera une prise en charge psychopédagogique et ouvrira à l'épanouissement de leurs potentiels et talents pour une insertion future dans la vie professionnelle, a-t-on souligné. Le secteur de l'Action sociale recense dans la wilaya d'Ouargla 13.397 détenteurs d'une carte, de différentes catégories d'handicap, bénéficiant d'une aide sociale de l'Etat, ainsi que 2.542 personnes aux besoins spécifiques auxquels est versée une allocation forfaitaire de solidarité.

## EL TARF

## Des citoyens ferment le siège de l'APC de Berrihane pour réclamer leur relogement

Une centaine de demandeurs de logements sociaux ont fermé, mardi, le siège de l'assemblée populaire communale (APC) de Berrihane (El Tarf) pour «réclamer» l'attribution des 50 logements sociaux à Righia, une localité relevant de cette même commune. Les protestataires, qui ont évoqué leur longue attente soutiennent que la distribution du quota de 100 logements ruraux réservés à cette localité tarde à venir et demandent l'attribution des 50 logements sociaux. Pour leur part, les services de la wilaya d'El Tarf ont indiqué que des travaux de viabilisation et d'aménagement extérieur sont en cours au niveau du site des 50 logements sociaux.

«La liste des bénéficiaires de ces unités sera affichée dès l'achèvement des enquêtes menées pour déterminer les bénéficiaires éligibles au logement social», a ajouté la même source, précisant que le président de cette APC s'est engagé à distribuer «prochainement» le quota de 100 logements ruraux.

## JJJEL

## Des habitants de la cité Tabriht à El-Milia réclament leur relogement

Des dizaines d'habitants de la cité Tabriht à El Milia (52km à l'Est de Jijel) dont les habitations menacent ruine ont bloqué la RN 43 reliant Jijel à Constantine en signe de protestation pour réclamer leur relogement. Les protestataires ont indiqué à l'APS que leurs habitations ont été fortement endommagées suite au glissement de terrain persistant depuis des années, représentant un danger pour eux et leurs enfants, ajoutant que «le tremblement de terre enregistré en janvier dernier a aggravé davantage la situation rendant le danger réel». Dans une déclaration récente à l'APS, les services de la wilaya avaient précisé que l'état de ces logements ne résulte pas du dernier tremblement de terre ou les répliques, mais remonte à plus de 10 ans», précisant que «184 familles résidant dans des logements classés dans la zone rouge avaient déjà été relogés».

Les services de la wilaya ont formulé une demande aux services techniques spécialisés pour diagnostiquer les 166 logements restants et non classés dans une zone de danger en vue de prendre les mesures nécessaires, a fait savoir la même source.

Contactés à cet effet, les responsables de la daïra d'El Milia sont restés injoignables.

Par ailleurs, des dizaines d'habitants de plusieurs mechtas de la commune de Sidi Maârouf à l'Est de Jijel ont fermé le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) revendiquant l'amélioration du transport scolaire, l'installation du chauffage dans les écoles primaires en plus de leur alimentation en eau potable.

## MÉTÉO

## La hausse de températures en février, un phénomène que l'Algérie a déjà connu

La hausse des températures enregistrée actuellement dans le nord du pays «est certes exceptionnelle mais c'est un phénomène que l'Algérie a déjà connu, a affirmé mardi la chargée de l'information de l'Office national de météorologie (ONM), Houaria Benrekta.

«Avec 25 les 3 et 4 février, les températures ont dépassé, dans le nord du pays, les moyennes mensuelles et c'est certes un phénomène exceptionnelle mais l'Algérie a déjà connu de telles hausses en 2010, 2014, 2016 et 2017», a précisé à l'APS Mme Benrekta, ajoutant que «la pluviométrie a été très faible en janvier dernier, mais plusieurs régions du pays ont enregistré localement des perturbations qui ont provoqué des pluies».

Sur le risque de sécheresse, la spécialiste en prévision météorologiques a estimé que «c'est encore très tôt pour parler de sécheresse, en ce sens que l'année agricole s'étale du 1 septembre au 31 août et que l'hiver dure jusqu'au mois de mars».

«Une forte pluviométrie a été enregistrée les mois d'octobre et novembre 2019, un phénomène qui pourrait se reproduire avant la fin d'hiver, et de par son emplacement géographique dans le bassin de la Méditerranée, l'Algérie avait enregistré une forte pluviométrie et des chutes de neige les mois de mars et avril en 2003 et 2005», a-t-elle fait savoir, rappelant que même le nord du Sahara avait été concerné par la chute de neige durant ces années.

Evouant des fluctuations saisonnières «avec la possibilité d'enregist-



trer en deux jours la pluviométrie d'un mois, d'où la répartition «anormale» des précipitations constatée depuis des années», elle a souligné que ce phénomène peut être nuisible à l'agriculture qui nécessite des pluies à des périodes précises.

Par ailleurs, Mme Benrekta a annoncé qu'une timide perturbation est prévue entre mardi soir et mercredi sur les régions est et centre-est qui devront connaître des pluies et une baisse de température ainsi que

des vents pouvant atteindre les 60km/h dans les Aurès.

Un retour à la normale est prévu dès jeudi avec des températures saisonnières, 17 à 18, a-t-elle assuré.

Par ailleurs, la chargée de l'information de l'ONM a déploré les informations erronées relayées sur les réseaux sociaux concernant les perturbations climatiques et les prévisions météorologiques, dont la source n'est pas l'ONM, appelant, dans ce sens, à recourir à une source fiable.

## KHENCHELA

## Des habitants de Bouzendak réclament le raccordement de leurs foyers au gaz naturel

Les habitants de la région de Bouzendak, située dans la commune de Kheirane (wilaya de Khencchela), ont organisé mardi un mouvement de protestation pour réclamer le raccordement de leurs foyers au gaz naturel.

«Cette protestation vise à contraindre les autorités locales à se pencher sur nos préoccupations», ont indiqué à l'APS les représentants des manifestants qui avaient bloqué la RN 80 dans son tronçon reliant les communes de Chechar et Babar. Et d'ajouter : Les habitants de la région de Bouzendak «doivent parcourir plus de 60 km pour aller à Kheirane afin d'acheter les bonbonnes de gaz butane lesquelles sont vendues à double prix pendant les intempéries». Les manifestants ont soulevé d'autres préoccupations liées à l'alimentation en eau

potable de leurs foyers, en électricité, en plus du goudronnage de la route reliant Bouzendak à la RN 80 passant par la région de Tagherbit, et l'octroi d'aides à l'habitat rural aux habitants de cette région. Le chargé de la communication de la concession de distribution d'électricité et du gaz naturel de Khencchela, Mohamed Tahar Boukehil, a affirmé que sa concession «n'a reçu aucune demande pour raccorder cette région aux réseaux d'électricité et de gaz naturel», affirmant qu'il transmettra cette préoccupation à la direction locale de l'énergie «pour étudier cette possibilité».

Toutes les tentatives de l'APS pour joindre le président de l'Assemblée populaire communale de Kheirane au



sujet des préoccupations des habitants de la région de Bouzendak sont restées vaines.

## TIZI-OUZOU

## Gel de la grève cyclique des travailleurs de l'ADE

La section syndicale des travailleurs de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE), a annoncé le gel de la grève cyclique d'une journée (le mardi) de trois jours et la reprise du travail ce mardi, suite à la prise en charge «effective» de leurs revendications.

Cette décision de gel de la grève cyclique entamée le 12 janvier dernier afin de «faire pression» sur la direction générale de l'ADE et l'obliger à respecter ses engagements», concernant l'application du protocole d'accord signé avec le partenaire social, a été prise «suite à la réception la veille (3 février) d'un courrier émanant de cette même direction générale, précisant la date d'application effective de la nouvelle grille des salaires». Dans ce courrier adressé aux directeurs de zones, pour être transmis à l'ensemble des directeurs d'unité de l'ADE à l'échelle nationale, portant applica-



tion de la convention collective, et dont une copie a été remise à l'APS, il est précisé qu'il sera procédé dans une première étape au versement de la prime de panier et du salaire

unique, l'indemnité d'expérience professionnelle, à partir du salaire du mois de février courant avec un effet rétroactif à compter du 1er janvier 2020. Dans une seconde étape il sera procédé à l'application du nouveau salaire de base qui entrera en vigueur à compter du mois de juin prochain, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2020, est-il précisé dans le même document.

L'unité de l'ADE de Tizi-Ouzou a été paralysée par une grève illimitée de trois mois entamée en octobre dernier et qui a été gelée en janvier dernier suite à la surmature de la convention collective. Une grève cyclique a été alors décidée par la section syndicale de Tizi-Ouzou afin de maintenir la pression sur la direction générale de l'ADE en vue d'obtenir des garanties quant à l'application de cette même convention collective, rappelle-t-on.

ENVIRONNEMENT

# Janvier 2020 a été le mois de janvier le plus chaud jamais enregistré

Janvier 2020 a été le mois de janvier le plus chaud jamais enregistré sur la planète, très légèrement devant 2016, a annoncé mardi le service européen Copernicus sur le changement climatique.

Après une décennie record, qui s'est conclue avec une année 2019 qui était la deuxième plus chaude jamais enregistrée sur la planète, les années 2020 démarrent sur la même tendance.

En janvier, la température moyenne du globe a ainsi dépassé de 0,03 C celle de janvier 2016, jusque-là le mois de janvier le plus chaud jamais enregistré, et a été de 0,77 C plus élevée que la moyenne pour un mois de janvier de la période de référence 1981-2010, selon un communiqué de Copernicus. La plupart des zones à travers le monde ont connu des températures supérieures aux moyennes, notamment l'Europe qui a enregistré des températures de 3,1 C supérieures à la moyenne de la période de référence 1981-2010. Dans la partie nord-est de l'Europe - Scandinavie et une partie de la Russie notamment - le différentiel a même dépassé les 6 C



avec la période 1981-2010. Selon Copernicus, les cinq années les plus chaudes ont toutes eu lieu ces cinq dernières années, où le mercure est monté entre 1,1 et 1,2 C au dessus de la température de l'ère pré-industrielle. La décennie 2010-2019 a également été la plus chaude depuis le début des mesures.

## INONDATIONS EN NOUVELLE-ZÉLANDE Des milliers d'évacuations

D'importantes inondations ont contraint hier des milliers d'habitants de l'île du Sud en Nouvelle-Zélande à quitter leurs foyers, et des centaines de touristes ont été bloqués sur un site naturel très visité, le Milford Sound. La région du Southland, qui couvre la partie la plus méridionale de l'île du Sud, a déclaré l'état d'urgence après la chute de plus de 1.000 millimètres de pluie en 60 heures. La pluie diluvienne a provoqué des glissements de terrain sur des axes routiers importants et des cours d'eau sont sortis de leur lit.

Les autorités ont appelé mercredi en début de journée les habitants des zones de Gore et de Mataura, situées à basse altitude, à évacuer immédiatement, alors que la rivière Mataura débordait massivement. Et les personnes vivant en aval, dans la région de Wyndham, ont été incitées à se préparer à partir. «Nous avons émis des instructions d'évacuer ou de se préparer à évacuer concernant 6.000 personnes dans l'ensemble de la région», a déclaré une porte-parole des services d'urgence du Southland (EMS). L'électricité a été coupée dans les zones affectées par mesure de précaution et des centres pour les évacués ont été installés dans des églises et des écoles de la région. Par ailleurs, les inondations ont emporté la seule route qui mène à Milford Sound, un fjord pittoresque très apprécié des touristes étrangers.

L'EMS a annoncé que près de 200 personnes avaient déjà été évacuées de Milford Sound par voie aérienne vers la ville voisine de Te Anau.

## TURQUIE 5 morts et 2 disparus dans une avalanche dans l'est

Cinq personnes ont été tuées et deux autres portées disparues dans une avalanche survenue dans la province turque de Van (est), ont rapporté hier les médias locaux dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de quatre morts. Au moins cinq personnes ont été tuées mardi lorsqu'une avalanche a enseveli un minibus dans l'est de la Turquie, selon les autorités locales.

L'avalanche s'est produite dans le district de Bahçesaray dans la province de Van, une région située aux confins orientaux de la Turquie où les conditions climatiques sont rudes en hiver.

Cité par l'agence de presse étatique Anadolu, le gouverneur de la province de Van, Mehmet Emin Bilmez, a indiqué que les secouristes avaient extrait du véhicule cinq passagers en vie et trouvé quatre corps. Anadolu a rapporté qu'entre 10 et 15 personnes, dont des enfants, se trouvaient dans le véhicule au moment de l'accident.

Les images diffusées par les médias turcs montraient plusieurs dizaines de secouristes et de villageois en train de creuser la neige avec des pelles à la recherche de survivants.

## JAPON Le gouvernement envisage de porter à 70 ans l'âge de la retraite

Le Conseil des ministres japonais a approuvé des projets de loi demandant aux entreprises de repousser à 70 ans l'âge de la retraite, ont rapporté hier les médias locaux. Cette initiative vise à faire face à la diminution aiguë de la main-d'œuvre et à couvrir les coûts croissants de la sécurité sociale dans un contexte marqué par un fort vieillissement de la population japonaise, a indiqué, l'agence de presse japonaise Kyodo. Le gouvernement japonais a demandé aux entreprises d'approuver l'une des cinq options, dont l'annulation ou l'augmentation de l'âge de la retraite ou permettre aux salariés de travailler au-delà de l'âge de retraite préconisé par les entreprises, indique la même source. Le gouvernement nippon présenterait les projets de loi au cours de la présente session parlementaire, en vue de leur application à partir d'avril de l'année prochaine. Le gouvernement envisage, également, de réduire les prestations accordées aux employés âgés de 60 à 64 ans, dont les salaires sont considérablement réduits après avoir atteint leur 60ème année.

Selon l'Institut national japonais de recensement de la population et de recherche sur la sécurité sociale, environ 40% de la population atteindra, d'ici 2060, l'âge de 65 ans ou plus.

## INCENDIES EN AUSTRALIE

# Le Premier ministre propose une enquête nationale sur la réponse à «l'été noir»

Le Premier ministre australien Scott Morrison a écrit mardi aux chefs des Etats et des territoires du pays continent pour obtenir leur accord pour lancer une commission d'enquête royale sur la réponse aux feux de brousse, qui ont ravagé le pays durant une saison qu'il a qualifiée d'«été noir».

«Nous le devons à ceux que nous avons perdus, à ceux qui ont combattu ces incendies.

Nous le devons à nos enfants et à la terre elle-même afin de tirer les leçons nécessaires», a souligné M. Morrison devant le parlement, qui a dédié la journée entière à la crise des feux de brousse qui ont fait 33 morts, alors que plus de 100 incendies sont



toujours actifs sur la côte est du pays. M. Morrison a proposé l'ancien chef des forces de défense, Mark Binskin, pour diriger la commission royale proposée, qui devrait se pencher notamment sur les moyens à même de réduire les risques d'in-

cendies face à des étés plus chauds, plus longs et plus secs. Le Premier ministre a qualifié la saison des feux de brousse d'«été noir». «Ces incendies doivent encore prendre fin et le danger est toujours à nos portes dans de nombreux endroits, mais

aujourd'hui nous nous réunissons pour pleurer, honorer, réfléchir et commencer à tirer les leçons de cet été noir», a-t-il relevé. L'Australie a une longue tradition de faire référence à des journées particulières pour qualifier les incendies, comme le Black Thursday en 1851, le Ash Wednesday (mercredi des cendres) en 1983 ou le Black Saturday en 2009, mais jamais à une saison entière.

Tous les territoires ont connu des feux de brousse qui ont commencé plus tôt que par le passé.

Quatre Etats ont été particulièrement touchés, avec plus de 12 millions d'hectares partis en fumée, 3.000 logements détruits et plus d'un milliard d'animaux tués.

## CANADA

# La justice rejette un nouveau recours contre un oléoduc controversé

La justice canadienne a rejeté mardi l'appel de groupes autochtones qui réclamaient l'arrêt des travaux d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain, ouvrant la voie à la poursuite de ce projet controversé.

Il s'agit d'une victoire pour le gouvernement de Justin Trudeau qui avait annoncé en 2018 la nationalisation de cet oléoduc "stratégique" pour 4,4 milliards de dollars canadiens (3 milliards d'euros).

Les groupes autochtones n'ont "pas démontré que le Canada avait manqué à son obligation de consultation", a décidé la Cour d'appel fédérale du Canada dans un jugement.

La Cour a rejeté le pourvoi formé par plusieurs de ces groupes, qui soutenaient que le gouvernement canadien ne les avait pas adéquatement

consultés, ni pris en considération leurs préoccupations sur les risques environnementaux. Les autochtones pointaient notamment les répercussions du projet sur leur approvisionnement en eau potable. Les travaux en cours visent à augmenter de 300.000 à 890.000 barils par jour la capacité de cet oléoduc qui achemine le pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta, coeur de l'industrie pétrolière canadienne, vers la banlieue de Vancouver (Colombie-Britannique).

L'agrandissement de l'oléoduc, évalué à 7,4 milliards de dollars canadiens (6,7 milliards d'euros) en 2015, doit être achevé d'ici mi-2022.

L'objectif de ce projet est de ne plus être uniquement dépendant des Etats-Unis où la production canadienne est écoulee à 99% et au



rabais, faute d'accès à d'autres marchés, notamment ceux de l'Asie.

## LE CAC DE SIDI BEL-ABBÈS Des moyens modernes et des ambitions

Le centre anti-cancer (CAC) de Sidi Bel-Abbès, mis en service en 2017, contribue, avec ses moyens modernes, à atténuer la tension exercée sur les établissements similaires d'Oran et de Tlemcen à vocation régionale.

Trois années après sa mise en service, l'établissement affiche de grandes ambitions pour matérialiser les objectifs du plan national anti-cancer, cette nouvelle vision stratégique plaçant le malade au centre de toutes les préoccupations.

Avec une capacité d'accueil de 120 lits, le centre de Sidi Bel-Abbès a réussi à augmenter, au fil des mois, le nombre des malades suivant des séances de chimiothérapie ou de radiothérapie.

Depuis son ouverture, 2.178 malades ont été pris en charge au service de radiothérapie et 1.544 autres au service de chimiothérapie alors que 3.120 dossiers ont été déposés à la cellule d'écoute, selon les données statistiques présentées par la direction de l'établissement.

«Cette performance s'explique par les moyens dont dispose l'établissement et par la mise en service au fur et à mesure de nouveaux services pour répondre aux besoins des malades», a indiqué à l'APS, le directeur de cet établissement hospitalier spécialisé, Talha Benaouda.

Le Centre prend en charge toutes les étapes de soin du cancer, du dépistage précoce de la maladie jusqu'à l'acte chirurgical en passant par la radiothérapie et la chimiothérapie.

Les malades affluent de huit wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, à savoir Sidi Bel-Abbès, Tissemsilt, Bechar, Saïda, Mascara, Tindouf, Adrar et Oran, particulièrement les cas de cancer du sein.

«Notre établissement compte un personnel médical et paramédical compétent et dispose d'équipements de pointe qui lui permettent de traiter sur place toutes les formes de cancer ce qui évite au malade de coûteux et pénibles déplacements», explique Talha Benaouda.

### De nouveaux services pour 2020

Le CAC de Sidi Bel-Abbès dispose de moyens technologiques modernes permettant au corps médical et paramédical d'assurer pleinement leurs missions en prodiguant les soins adéquats aux malades, selon son directeur.

Durant l'exercice écoulé, le centre a vu l'ouverture du service de radiothérapie équipé de moyens technologiques les plus récents dont un matériel de mammographie, des moyens de radioscopie et un scanner.

Un laboratoire d'analyses biologiques est opérationnel permettant d'effectuer toutes les analyses nécessaires au traitement des patients.

Le service de radiothérapie a été également doté d'un accélérateur 3D permettant de traiter la cellule cancéreuse en l'espace de 5 minutes seulement sans toucher aux organes sains.

Pour le premier trimestre de cette année, le CAC de Sidi Bel-Abbès doit ouvrir deux nouveaux services, à savoir, la médecine nucléaire qui permettra le dépistage de nouveaux cas de cancer et la chirurgie générale.

Le directeur de l'établissement a rappelé que jusqu'à présent, toutes les interventions chirurgicales sont assurées par un staff relevant du CHU «Abdelkader Hassani» du chef-lieu de wilaya.

«Le nouveau service de chirurgie général nous permettra d'assurer ces interventions avec nos propres moyens humains et matériels», explique le premier responsable, ajoutant que plusieurs sessions de formation ont été assurées pour permettre aux personnels concernés de s'adapter et de maîtriser les nouveaux équipements.

Des oncologues ont été également envoyés en formation à l'étranger pour mettre à jour leurs connaissances et s'informer sur les nouvelles technologies et thérapies adoptées dans leurs spécialités.

Le staff de l'établissement compte conjuguer le potentiel humain avec les moyens matériels et les équipements dont il est doté pour assurer la mission qui lui est dévolue, celle d'atténuer un tant soit peu les souffrances des patients et leur redonner espoir quant à une prise en charge de leur maladie si elle est diagnostiquée précocement.

## PRISE EN CHARGE DU CANCER

# Un long parcours souvent contrarié

Face à une maladie aussi redoutable que le cancer, les patients sont souvent confrontés à un long parcours de soins, menant pour les plus chanceux à la rémission.

Une épreuve avant tout mentale, souvent ponctuée par des contraintes objectives et d'autres qui le sont moins, et rendant au final ardue toute bonne prise en charge.

Dans un couloir du service d'oncologie médicale du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), deux membres d'une famille viennent d'accuser le coup du décès de leur proche qui y était hospitalisé.

Un décès de plus, de trop s'ajoutant au macabre décompte d'une maladie dite «du siècle», car endémique de par le monde.

A Alger, il suffit d'arpenter cet établissement, domicilié au CHU Mustapha Bacha et devenu au fil du temps une référence nationale en matière d'oncologie, pour prendre la pleine mesure de la prévalence de cette pathologie, en même temps que les péripéties de sa prise en charge, parfois apparentées à un «véritable parcours du combat», affirmant patients, praticiens et administratifs.

Face à la chambre mortuaire, une autre contenant trois lits occupés par trois patients, aux stades divers de la maladie.

Le plus affaibli d'entre eux éprouve des difficultés à respirer.

Sa sœur explique son hospitalisation la veille après des complications survenues alors qu'il était suivi en externe pour un cancer au rectum.

Son état de santé prête à une inquiétude que sa famille tente de voir dissiper auprès du personnel médical.

«Ils font de leur mieux pour suivre l'évolution de son état, mais par moments, nous avons l'impression qu'ils sont lents et dépassés par la situation», commente la sœur du cancéreux.

Le beau-frère de celui-ci intervient pour aborder les bienfaits des nouvelles molécules qui permettent de cibler l'organe atteint sans que les autres ne pâtissent du traitement, tout en espérant que les responsables en charge de la santé les mettent à la disposition de tous les malades.

Sur un autre lit, B.Mohamed, un septuagénaire suivi depuis cinq ans pour un cancer de la vessie pour lequel la chimiothérapie et la radiothérapie avaient bien répondu après l'intervention, effectuée par l'un des professeurs du service: «Je dois avouer que j'ai été correctement suivi depuis le début de la maladie bien que je n'ai aucune connaissance directe ou indirecte dans cet hôpital.

El-Hamdoullah, Dieu seul m'a facilité les démarches car j'appréhendais vraiment comment les choses allaient se passer», soutient-il, avant d'annon-



cer, non sans soulagement, l'amélioration de son état, la tumeur n'ayant pas métastasé.

Dans le même couloir, d'autres patients sont alités tandis que leurs proches se tiennent à leur chevet.

Au bout, la salle de chimiothérapie où près d'une vingtaine de patientes, pour la plupart atteintes du cancer du sein.

Pendant que sa maman est soumise à cette épreuve autostatique physique que morale, sa fille Amel égrene le temps en arpenteant le couloir.

Son constat à elle est plus mitigé en revanche: «Une connaissance de mon père nous a mis en contact avec un professeur du service qui remet parfois en place le personnel paramédical en cas de manquement», explique-t-elle, avant de narrer le parcours de sa maman depuis qu'elle a pris connaissance, en avril dernier, de sa maladie.

Ce qui met le plus Amel hors d'elle c'est «l'impression de froid et de désinvolture» que reflète parfois le corps médical mais surtout paramédical, tout en déplorant le peu de suivi psychologique des malades.

Même son de cloche du côté de certains malades qui pointent du doigt «une certaine lenteur» de la part du corps paramédical, tandis qu'est parfois décriée une «impression de désordre» dans le circuit de prise en charge du cancéreux.

«Figurez-vous que j'ai vu une jeune fille à qui l'on a donné un rendez-vous pour 2021», soutient Dalila, une quadragénaire suivie pour un cancer du sein.

### La chantise de la radiothérapie

«En dépit de la connaissance que nous avons, ma mère a préféré mettre l'argent de sa retraite de côté afin de payer sa radiothérapie chez le privé», confie Amel, notant le coût particulièrement onéreux de ce traitement irradiant, sachant qu'une séance est en moyenne facturée à 12.000 DA et que toute gué-

raison du cancer en est tributaire.

C'est en effet au stade de la radiothérapie que les choses se corsent souvent pour les cancéreux, en raison des rendez-vous plus ou moins espacés: «J'accompagne ma mère pour sa séance, son rendez-vous est prévu à 13 h mais il y a tellement de monde que nous sommes là depuis tôt le matin», raconte Samia, la trentaine.

Elle s'acquitte avec dévouement à assister sa maman au quotidien, hormis les week-ends, temps de répit pour les patients et les accélérateurs.

Lorsque l'une de ces machines, trop sollicitées, tombe en panne, toute la programmation des rendez-vous s'en ressent, en même temps que l'appréhension des souffrants: «Lorsque j'ai fini les séances de chimiothérapie j'ai entamé la radiothérapie au bout de 3 mois et certains patients affirment avoir leur rendez-vous beaucoup plus tard», témoigne Fatiha, ayant subi une ablation du sein, comme environ la trentaine de femmes qui semblent se soutenir moralement dans cette salle d'attente du CPMC, confinées comme elles sont dans la même douleur.

### Une structure inadéquate et un personnel dépassé...

«Il faut savoir que le CPMC est destiné depuis 1959 à l'oncologie, incluant toutes les spécialités médicales, en recevant un flux ininterrompu de malades, en provenance des quatre coins du pays.

De plus, nous assurons les urgences oncologiques, en général en cas de complications ou d'effets secondaires chez nos patients», tient à préciser le chef d'unité d'oncologie médicale, M. Sid-Ali Manseri.

Déplorant une «pression quotidienne» gérée par les praticiens et le personnel administratif, ce cadre paramédical qui exerce au centre depuis 1994 est bien placé pour parler du volume de travail «bien au-delà des

capacités» de cette structure, sachant qu'entre 15 à 20 nouveaux cas se présentent au CPMC hebdomadairement.

«Chaque médecin ou infirmier s'occupe de 6 à 7 patients en même temps et quelque soit la situation, aucun patient n'est renvoyé sans être pris en charge.

Lorsque cela s'avère impossible chez nous, nous l'orientons ailleurs.

Le problème est que tous les cancéreux préfèrent être suivis ici car convaincus que les meilleurs spécialistes exercent au CPMC», explique-t-il.

Et de souligner l'existence d'autres services d'oncologie aux hôpitaux de Beni-Messous et de Rouiba, offrant les mêmes soins, en plus des Centre anti-Cancer (CAC) répartis à l'échelle nationale, avant de soutenir qu'à force d'être sollicités les réacteurs de la radiothérapie tombent parfois en panne.

Par ailleurs, M. Manseri tient à interpeller le ministère de tutelle sur l'impératif de prévoir des formations spécialisées en oncologie pour les futures promotions de paramédicaux, notant que la prise en charge du cancer est «particulière».

Des praticiens et paramédicaux déplorent tout autant une situation qui, au fil des ans, les épuise et met leurs nerfs à rude épreuve», assurant qu'en l'absence de conditions correctes de pratique médicale, le suivi des patients dans ce service relève du «défi quotidien».

«Il faudrait sans doute penser à obliger les citoyens à activer leur carte Chiffa qui leur ouvrira droit à des soins dans le privé grâce à la contractualisation avec la Sécurité sociale», suggère-t-on comme solution.

«Victime» de sa notoriété, ce centre ainsi fini par prendre l'allure d'un hôpital dans un hôpital, sans que, ni la structure ni l'effectif du personnel, n'évoluent en conséquence, pénalisant, in fine, les personnes atteintes de cancer.

## ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

# Le gouvernement chinois annonce 490 morts en Chine

Le nombre de décès confirmés dus au coronavirus en Chine est passé à au moins 490 morts, après que les autorités de la province du Hubei ont annoncé hier 65 nouveaux morts.

Dans son point quotidien, la commission provinciale de la Santé dans le Hubei (centre), foyer de la nouvelle épidémie, a aussi fait état d'une forte augmentation du nombre de personnes infectées, avec 3.156 nouveaux cas confirmés.



## Le nombre de cas dépasse 24.300

Le nombre de cas confirmés de contamination par le nouveau coronavirus en Chine a atteint 24.324, après l'annonce de 3.887 nouveaux cas, a indiqué hier la commission nationale pour la santé. Dans son point quoti-

dien, elle a également fait état de 65 nouveaux décès dus au virus, tous dans la province du Hubei (centre), épice de l'épidémie, faisant grimper le bilan à 490 morts.

## L'OMS exhorte certains pays à revenu élevé à partager des données sur le nouveau coronavirus

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté certains pays à revenu élevé à mieux partager leurs informations dans la lutte contre la nouvelle épidémie de coronavirus, réitérant que des restrictions excessives ne pourraient qu'attiser «la peur et la stigmatisation».

Au cours de la 146e session du Conseil exécutif de l'OMS à Genève, en Suisse, le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus a annoncé qu'une réunion mondiale de recherche se tiendrait la semaine prochaine pour déterminer les priorités de recherche concernant l'épidémie, y compris l'identification de la source du virus ainsi que le développement de vaccins et de thérapies.

«C'est toujours et avant tout une urgence pour la Chine», a déclaré le chef de l'OMS, soulignant que 99% des cas se trouvaient en Chine et 97% des décès avaient eu lieu dans la province du Hubei (centre). Tout en réaf-

firmant que l'OMS continue à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement chinois contre l'épidémie, Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré qu'une équipe d'experts internationaux se rend actuellement en Chine pour mieux comprendre et guider la réponse mondiale contre l'épidémie.

Dans le cadre de ses efforts, l'OMS s'est également engagée à contrer les rumeurs et la désinformation pendant l'épidémie afin de garantir que tout le monde reçoit des informations précises et fiables pour une meilleure protection.

«J'ai trois demandes clés pour les Etats membres», a noté M. Tedros.

«Premièrement, tous les Etats membres doivent partager des informations détaillées sur l'épidémie en vertu de leurs responsabilités dans le cadre du Règlement sanitaire international (RSI). Certains pays à revenu élevé sont très en retard dans le par-

tage de leurs données vitales», a signalé le chef de l'OMS. Deuxièmement, aucun pays ne devrait imposer de restrictions incompatibles avec le RSI, qui selon lui «peuvent avoir pour effet d'accroître la peur et la stigmatisation, avec peu d'avantages pour la santé publique». Et troisièmement, il a appelé à une collaboration rapide entre les secteurs public et privé afin de développer des diagnostics, des médicaments et des vaccins.

Le nombre de cas confirmés de contamination par le nouveau coronavirus en Chine a atteint 24.324, après l'annonce de 3.887 nouveaux cas, a indiqué mercredi la commission nationale pour la santé.

Dans son point quotidien, elle a également fait état de 65 nouveaux décès dus au virus, tous dans la province du Hubei (centre), épice de l'épidémie, faisant grimper le bilan à 490 morts.

## La Chine travaille sur le développement de robots pour le test du coronavirus

Les développeurs chinois travaillent sur la recherche et le développement d'un robot qui peut remplacer les infirmières dans l'examen de la gorge pour réduire la propagation du nouveau coronavirus.

La recherche et le développement ont été lancés il y a plus d'une semaine par le grand fabricant de robots du pays, Siasun, et l'Institut d'automatisation de Shenyang de l'Académie des Sciences de Chine (ASC), selon l'agence Chine nouvelle.



Plusieurs départements ont été mobilisés dans le développement, l'installation et l'essai pour gagner du temps. Dans le test du nouveau coronavirus, une infirmière utilise un écouvillon pour recueillir des sécrétions de la gorge du patient pour le test, ce qui risque d'infecter l'infirmière en raison de l'exposition au virus.

Le robot, qui comprendra un bras mécanique en forme de serpent et une pièce de collecte d'écouvillons, peut être contrôlé à distance pour protéger le personnel médical contre l'infection, selon Siasun Robot and Automation Co., Ltd.

Basée à Shenyang, capitale de la province du Liaoning, dans le nord-est de la Chine, Siasun a été fondée en 2000 et cotée en 2009 au Growth Enterprise Market. Le nombre de cas confirmés de contamination par le nouveau coronavirus en Chine a atteint 24.324, après l'annonce de 3.887 nouveaux cas, a indiqué mercredi la commission nationale pour la santé.

Dans son point quotidien, elle a également fait état de 65 nouveaux décès dus au virus, tous dans la province du Hubei (centre), épice de l'épidémie, faisant grimper le bilan à 490 morts.

## Les Etats-Unis annoncent un partenariat pour un autre traitement contre le coronavirus

Les Etats-Unis ont annoncé mardi leur collaboration avec le laboratoire pharmaceutique Regeneron afin de développer un traitement contre le nouveau virus chinois, utilisant une classe de médicaments ayant servi contre Ebola.

De multiples pistes sont à l'étude contre le nouveau coronavirus apparu en Chine, dont trois sont à un niveau avancé: un médicament anti-VIH (Kaletra), une combinaison utilisée contre le coronavirus Mers (antiviral et immunothérapie), et un antiviral de l'Américain Gilead testé dans le passé contre Ebola.

Le partenariat annoncé entre le gouvernement américain et Regeneron concerne un traitement à base d'anticorps monoclonaux.

«Mettre en place un partenariat public-privé, comme nous le faisons avec Regeneron depuis 2014, nous permet de réagir rapidement aux nouvelles menaces sanitaires mondiales», a déclaré Rick Bright, un responsable du département de la Santé.

Les anticorps monoclonaux sont des copies créées en laboratoire d'un certain type d'anticorps.

Ils représentent une forme d'immunothérapie. Ils se fixent à certaines protéines d'un virus, neutralisant sa capacité à infecter les cellules humaines.

Regeneron a développé le cocktail REGN-EB3 de trois anticorps monoclonaux qui a permis l'année dernière d'améliorer de manière significative le taux de survie de patients touchés par le virus Ebola en République démocratique du Congo.

L'entreprise pharmaceutique a aussi développé un traitement contre le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Mers). «Les résultats probants de notre traitement expérimental contre Ebola l'année dernière ont montré la capacité de Regeneron à offrir une réponse rapide en cas de nouvelles épidémies», a expliqué George Yancopoulos, président et responsable scientifique de Regeneron. Le traitement final contre le nouveau coronavirus pourrait inclure plusieurs types de médicaments.

## Wuhan crée davantage d'hôpitaux temporaires pour assurer la prise en charge des patients infectés

La ville chinoise de Wuhan, épice de l'épidémie du coronavirus, mène une course contre la montre pour créer davantage d'hôpitaux temporaires afin de faire face à l'augmentation du nombre de patients infectés par le nouveau coronavirus, selon l'agence Chine nouvelle. Wuhan, capitale de la province du Hubei, a décidé de convertir onze sites, dont des gymnases, des centres d'exposition et des centres sportifs, en hôpitaux temporaires capables de fournir un total de plus de 10.000 lits.

Cette mesure, inédite en Chine selon les experts, intervient au moment où la ville durement touchée est aux prises avec le problème de fourniture de lits pour plus de 8.000 patients infectés. Les autorités provinciales ont pris l'engagement



de prendre en charge tous les patients.

«Mettre en service des hôpitaux temporaires avec un grand nombre de lits à l'intérieur d'un très vaste espace est une mesure de santé publique majeure que la Chine a adoptée», a déclaré Wang Chen, expert en médecine respiratoire de

renom et président de l'Académie chinoise des sciences médicales.

«Il s'agit d'une mesure clé prise par les autorités à un moment critique», a indiqué M. Wang.

«Contrairement aux hôpitaux de campagne en temps de guerre ou destinés au secours aux victimes du

séisme, les hôpitaux préfabriqués de Wuhan sont sans précédent en Chine». Les hôpitaux temporaires, situés dans différents quartiers de la ville, accueilleront des patients présentant des symptômes bénins causés par le coronavirus. M. Wang a noté que la nouvelle mesure ciblée répondait à la question urgente de la transmission du virus au sein des ménages et des communautés. «Si un grand nombre de patients présentant des symptômes bénins vivent à la maison ou si des patients suspects errent dans la communauté, ils deviendront la principale source de propagation du virus», a indiqué M. Wang. De plus, comme les lits d'hôpitaux sont insuffisants, leur vie pourrait être en danger s'ils ne sont pas pris en charge efficacement, a ajouté l'expert.

# VITILIGO

## LA MALADIE «EFFET VACHE»

*Le vitiligo, une maladie auto-immune encore mal connue, provoque l'apparition de taches blanches sur la peau. Une pathologie bénigne sur le plan physique, mais qui peut avoir de lourdes conséquences psychologiques...*

Souvenez-vous : le 9 mai dernier, le mannequin Chantelle Brown-Young brisait les codes de la beauté en publiant des photos où elle affichait, décomplexée, sa maladie de peau : le vitiligo.

Comme cette jeune canadienne, 1% de la population française environ souffre de vitiligo, une maladie dermatologique auto-immune qui se caractérise par l'apparition de taches blanches sur la peau et qui touche aussi bien les hommes que les femmes, les adultes que les bébés.

### Le vitiligo, c'est quoi ?

Revenons aux fondamentaux : notre peau est composée de trois strates : l'hypoderme, le derme et l'épiderme, la plus superficielle. L'épiderme est lui-même découpé en cinq couches et, dans la plus profonde (la couche basale) se trouvent des cellules appelées « mélanocytes ». Leur rôle est bien connu de toutes celles qui aiment se faire dorer la pilule au soleil : elles synthétisent la mélanine, un pigment brun foncé responsable de la couleur de la peau.

Mais les personnes souffrant de vitiligo produisent des anticorps anormaux qui s'attaquent directement aux mélanocytes et les détruisent petit à petit, empêchant ainsi la mélanogénèse (ou fabrication de mélanine). Et puisque le vitiligo résulte d'un dysfonctionnement du système immunitaire (auquel appartiennent les anticorps), on dit qu'il s'agit d'une maladie auto-immune.

Résultat, les malades voient leur peau (et même, parfois, leurs muqueuses) se recouvrir de « taches hypopigmentées » : des plaques blanchâtres bien délimitées dépourvues de pigments parce que les mélanocytes ont été détruits.

« Il existe deux types de vitiligo, précise le Dr Valérie Callot, dermatologue. Dans le cas d'un vitiligo généralisé, on retrouve des taches sur tout le corps du patient, en particulier au niveau des zones de frottement que sont le dessus des mains, les genoux ou encore le dessus des pieds. À l'inverse, le vitiligo localisé ne se traduit que par des taches sur un côté du corps, par exemple sur une main, un bras ou une jambe. »

### D'où est-ce que ça vient ?

Pas facile de désigner un coupable : les causes du vitiligo sont encore mal connues. Cependant, plusieurs hypothèses viennent éclairer les origines de cette maladie multifactorielle que l'on retrouve plus fréquemment en Inde, dans les pays du Moyen-Orient et au Maghreb.

D'abord, la génétique. En 2010, une étude américaine menée par le National Center for Biotechnology Information est parvenue à isoler 10 gènes impliqués dans les mécanismes de réponse immunitaire qui pourraient jouer un rôle chez les personnes atteintes de vitiligo. « Par ailleurs, en consultation, on retrouve fréquemment des antécédents familiaux de vitiligo »,



ajoute le Dr Valérie Callot.

Mais les radicaux libres pourraient aussi avoir leur part de responsabilité dans le développement de cette maladie dermatologique. En 2009, une autre étude américaine commandée par le National Center for Biotechnology Information a montré que l'accumulation de radicaux libres pouvait entraîner une « auto-destruction » des mélanocytes...

« Il est également important de considérer les causes psychosomatiques du vitiligo, ajoute le Dr Valérie Callot. La maladie peut tout à fait se déclencher suite à un choc affectif ou à un traumatisme. »

### Quel impact sur la santé ?

Les personnes atteintes de vitiligo sont « tout simplement » recouvertes de taches blanchâtres, plus ou moins nombreuses, plus ou moins étendues suivant le patient. Le vitiligo n'est ni douloureux ni contagieux ; les taches ne sont pas en relief et ne démangent pas non plus ; l'espérance de vie des malades n'est pas réduite. Bref, sur le plan physique, la maladie est bénigne.

Pourtant, hors de question de minimiser ses conséquences psychologiques... D'ailleurs, une étude américaine de 2009 (toujours menée par le National Center for Biotechnology Information) a montré que l'estime de soi des patients atteints de vitiligo était déteriorée, et que 20% des malades souffraient même d'une sensation

permanente de démaingéalisation.

« Les symptômes sont esthétiquement disgracieux, analyse le Dr Valérie Callot. Ainsi, les malades développent du stress, de l'anxiété, voire des dépressions. Ils se sentent obligés de cacher leur pathologie, comme si elle était honteuse. » De plus, comme le vitiligo n'a aucune conséquence sur le plan physique, les malades ont fréquemment le sentiment de ne pas avoir à se plaindre, ce qui renforce leur mal-être psychologique... Le cercle vicieux est enclenché.

### Quels traitements ?

Mauvaise nouvelle : à ce jour, il n'existe pas de traitement-miracle qui permettrait de stopper ou même de guérir le vitiligo. Néanmoins, les malades ont la possibilité de faire repigmenter leurs taches blanches.

Pour cela, plusieurs méthodes existent mais la plus répandue d'entre elles, c'est l'exposition aux UV-B qui permet de stimuler les mélanocytes restants pour leur faire produire de la mélanine à nouveau. Cela se fait soit dans une cabine, soit à l'aide d'une lampe exclaimère qui va concentrer les UV-B uniquement sur les taches, lorsque celles-ci recouvrent moins de 10% de la surface du corps. « Cette méthode donne de bons résultats, explique le Dr Valérie Callot. Cependant, il faut au moins 24 séances pour voir une amélioration de la pigmentation, et le traitement dure au moins 3

mois. C'est long, et coûteux. »

En parallèle, les malades sont amenés à s'exposer au soleil, toujours afin de stimuler les mélanocytes restants. « On prescrit également une crème contenant des composés immunomodulateurs, qui permettent de freiner l'action des anticorps anormaux », ajoute le Dr Valérie Callot.

Enfin, en dernier recours, il reste la chirurgie via la greffe cutanée (il s'agit de prendre un morceau de peau non dépigmenté du patient sur ses cuisses ou ses fesses pour le greffer sur une tache blanche) ou encore le dermatotage (il s'agit de tatouer de la couleur sur les taches blanches les moins réceptives aux UV-B, comme les mamelons), mais ces techniques restent assez coûteuses.

« Avec ces traitements, on parvient en général à repigmenter les taches du visage dans 80% des cas, et les taches du dos des mains ou des pieds dans 20% des cas, résume le Dr Valérie Callot. L'évolution de la maladie dépend de chaque patient : parfois, elle va se stabiliser rapidement, parfois de nouvelles taches vont apparaître ou même disparaître... »

Porte-parole des victimes du vitiligo depuis qu'elle a publié ses photos, le mannequin Chantelle Brown-Young, elle, a décidé d'accepter sa maladie. Son conseil à toutes les victimes du vitiligo ? « Aimez-vous vous-mêmes ! On peut tout à fait poursuivre nos rêves malgré nos petites imperfections... » Un beau message d'espoir.

# 7 conseils pour éviter les courbatures après le sport

*L'activité physique est essentielle pour la santé. Si vous avez l'habitude de faire du sport, voilà donc une excellente pratique ! Mais comment éviter les courbatures, parfois très désagréables, après une séance ? Le point avec ces conseils 100% bien-être.*

## S'échauffer avant chaque séance

Avant la pratique de tout sport, un échauffement minutieux est essentiel pour éviter les courbatures. Commencez donc chaque séance de façon progressive afin d'échauffer vos muscles et de laisser votre corps s'adapter à l'effort petit à petit. Quelques étirements sont également nécessaires. Ne les négligez pas.

## Boire beaucoup d'eau

Savez-vous que la déshydratation favorise l'apparition des courbatures ? Pour fonctionner à plein régime, les cellules de votre corps ont besoin d'eau. Celle-ci est aussi nécessaire pour éliminer les toxines. Hors de question donc de commencer votre sport sans être suffisamment hydraté. Lors de votre séance, pensez également à boire régulièrement et par petites gorgées, idéalement un verre d'eau toutes les 15 minutes.

## Respecter son rythme

Ne forcez jamais durant un entraînement et respectez votre rythme, en augmentant l'intensité des exercices au fur et à mesure. Une séance sportive réussie doit respecter vos propres possibilités. Vers la fin, diminuez l'effort et l'activité musculaire petit à petit, afin de respecter l'intégrité des muscles et de mieux prévenir l'apparition des contractures. De même, si vous n'êtes pas habitué aux efforts physiques, laissez passer 1 jour ou 2 entre chaque séance.

## Faire des étirements

À la fin de votre pratique, effectuez des étirements au niveau de chaque groupe de muscles sollicités durant l'effort. Réalisez plusieurs séries, sans jamais brusquer ni éti-



rer trop fortement. De la douceur avant tout ! Sachez qu'en prime, le stretching permet également de se relaxer. De bonnes raisons de ne pas s'en priver.

## S'offrir un bain chaud

La chaleur permet de détendre les muscles et de favoriser la récupération. Après votre séance de sport, rien de tel donc que de plonger dans un bain chaud. Pour prévenir l'apparition des courbatures, vous pouvez également y ajouter une aspirine effervescente. Terminez par une douche froide pour tonifier vos muscles en boostant la circulation du sang.

## Se masser

Après une pratique sportive intense, misez sur un massage, éventuellement réalisé avec

une pommade antalgique, pour soulager les muscles. Le massage suédois est notamment réputé très efficace contre les courbatures. Effleurage, pétrissage, friction, percussion et vibration sont les manœuvres de base. Elles permettent de détendre les muscles et d'atténuer les tensions. Le massage suédois est également parfait pour booster la circulation sanguine et lymphatique et favoriser l'élimination des toxines.

## Prendre un antalgique

Les antalgiques et les anti-inflammatoires sont efficaces pour soulager les courbatures. Si la douleur est trop importante vous pouvez donc en prendre. Veillez cependant à consulter votre médecin. Même s'ils ne nécessitent pas d'ordonnance, il est préférable, en raison des possibles effets secondaires et de certaines contre-indications, d'avoir son accord.

# MASSAGE CARDIAQUE : Il pourrait sauver 100 000 vies

Pratiqué dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang et de retarder la détérioration des fonctions vitales. Apprendre ce geste permettrait de sauver 100 000 vies chaque année.

Plus de 100 000 vies pourraient être épargnées chaque année en Europe grâce à des formations de réanimation cardiopulmonaire (RCP). C'est ce qui ressort de l'intervention du Professeur Bernd Böttiger, lors du congrès Euroanaesthesia à Stockholm (Suède).

Selon le médecin, ce geste multiple par deux ou trois les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque, mais il est pratiqué de façon très illégale selon les pays. C'est ainsi qu'en France, seulement 5% des victimes d'arrêt cardiaque survivent. Tandis qu'en Suède et aux Pays-Bas, où la réanimation cardio-pulmo-



naire est pratiquée par plus de 60% des passants qui assistent à un infarctus, il y a 8 fois plus de survivants.

Mieux vaut un massage im-

précis que pas de massage du tout ! Pratiqué dans les premières minutes qui suivent l'infarctus, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang et de retarder

la détérioration des fonctions vitales et les lésions dans le cerveau. Pour augmenter les chances de survie, le spécialiste suggère de former les écoliers, dès 12 ans, à la pratique du massage cardiaque. Des enseignants, eux-mêmes formés, pourraient apprendre à leurs élèves comment pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire, comme c'est déjà le cas au Danemark.

Comme le souligne la Croix-Rouge, la technique est simple : il faut se placer à genoux à côté de la victime, positionner les mains l'une sur l'autre au milieu du thorax, les bras bien tendus et pratiquer 100 compressions par minute, par séquences de 30 compressions consécutives.

Et surtout, même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste, continuez ; mieux vaut un massage cardiaque imprécis que pas de massage cardiaque du tout.

## SUICIDES : 2h du matin, une heure à surveiller

Une étude américaine vient de montrer que, si la majorité des suicides survient la nuit, ils sont particulièrement nombreux entre 2h et 3 heures du matin.

C'est une information qui devrait permettre de mieux prévenir les suicides mais aussi de proposer un meilleur accompagnement aux personnes suicidaires : une étude américaine menée par l'université de Pennsylvanie à Philadelphie (Etats-Unis) et présentée cette semaine au 29<sup>ème</sup> congrès annuel des professionnels du sommeil, vient de montrer que la majorité des suicides ont lieu la nuit et, en particulier, entre 2h et 3h du matin.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs, sous la direction du professeur Michael Perlis, psychiatre et spécialiste du sommeil, ont analysé les circonstances de plus de 35 000 suicides survenus durant ces dernières années aux Etats-Unis et les ont ensuite classés par tranche horaire.

Résultat, en pleine nuit (c'est-à-dire entre minuit et 5 heures du matin), les actes suicidaires sont quatre fois plus nombreux que pendant la journée, avec un pic mortifère entre 2h et 3h du matin. C'est sur cette tranche horaire particulièrement que surviennent plus de 16% des suicides...

## L'insomnie, un facteur aggravant

Comment expliquer ces résultats ? « Non seulement les catéchismes et l'insomnie sont des facteurs de risque d'apparition d'idées et de comportements suicidaires mais le simple fait d'être éveillé la nuit pourrait être en lui-même un facteur de risque de suicide », commente le Pr Michael Perlis. En résumé, l'insomnie pourrait, à elle-seule, pousser les suicidaires à l'acte. Une information inquiétante lorsque l'on sait qu'aux Etats-Unis tout du moins, 10% des adultes ont un trouble insomnie chronique persistant depuis plus de 3 mois...

La France est l'un des pays européens les plus touchés par le suicide : chaque jour, 21 hommes et 7 femmes se donnent la mort (ce qui fait 10 000 suicides annuels) en particulier dans les régions de l'Ouest et du nord de l'hexagone. Un bien triste record s'il en est.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Application stricte de l'exercice de la souveraineté sahraouies sur les territoires libérés

Le président de la République sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a affirmé que l'Etat sahraoui appliquera strictement les lois de l'exercice de sa souveraineté sur les territoires libérés et renforcera la lutte contre le crime organisé et sauvegarde des ressources nationales.

Dans son discours à l'occasion de la clôture de la réunion prolongée de l'état-major général de l'Armée populaire de libération sahraouie tenue dans la cinquième région militaire, le président Ghali, commandant suprême des forces armées sahraouies, a souligné que «la réunion jettera les bases organisationnelles et morales du succès du programme annuel du ministère de la Défense».

M. Ghali, cité par l'Agence sahraouie (SPS), a souligné, à cette occasion, que «la priorité sera d'augmenter la préparation combattive, notamment en ce qui concerne le facteur humain et le redoublement des efforts pour construire les forces armées sahraouies pour faire face à l'occupation marocaine et faire face à toute éventualité, en tenant compte de l'objectif principal de parachever la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire sahraoui».

M. Ghali a également souligné que «le rôle des cadres militaires est essentiel dans la réalisation des programmes et des plans, notamment en ce qui concerne la supervision directe de la formation et des qualifications». Dans une interview accordée cette semaine au Quotidien italien «Il Manifesto», le Président Ghali, Secrétaire général du Front Polisario, a soutenu que le peuple sahraoui a perdu confiance dans les Nations unies parce qu'elles n'ont pas fait preuve de suffisamment de fermeté face à l'intransigeance de l'occupant marocain», affirmant que les Sahraouis utiliseront tous les moyens légitimes pour parvenir à l'autodétermination.

Il a déclaré que «les jeunes ont perdu patience et ne sont pas seuls... Tous les Sahraouis se sentent victimes d'un mensonge». «Nous avons perdu confiance dans les Nations Unies parce qu'elles n'ont pas fait preuve de suffisamment de fermeté face à l'intransigeance du Maroc, perdant ainsi en crédibilité envers notre peuple qui avait fait confiance à l'ONU», a-t-il souligné.

Le peuple sahraoui dirigé par son seul représentant légitime, le Front Polisario, a ajouté M. Ghali, «utilisera tous les moyens légitimes pour atteindre ses objectifs. Sans exclure la lutte armée, comme un droit universellement reconnu pour les peuples qui se défendent d'une force coloniale d'occupation».

Le président Ghali qui a été réélu à son poste à l'issue du 15e congrès du Front qui s'est tenu du 19 au 25 décembre à Tifariti, dans les territoires libérés du Sahara occidental, avec la participation de plus de 2500 délégués, a rappelé que «le Front Polisario est un mouvement de libération nationale. Au cours de ces années, il a toujours maintenu son esprit révolutionnaire, nous avons connu de nombreuses transformations au niveau politique et social».

## LIBYE: Salamé souhaite que les pourparlers de Genève aboutissent à mettre fin à la violation de l'embargo sur les armes

Le représentant spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a affirmé que les pourparlers de cessez-le-feu qui ont officiellement débuté, lundi à Genève, entre les parties belligérantes en Libye progressent, souhaitant qu'ils «aboutiraient à un accord qui pourrait pousser les puissances étrangères à cesser de briser l'embargo international sur les armes».

M. Salame, le chef de la Mission de soutien des Nations unies en Libye (Manul), a déploré la façon dont l'embargo a été «incessamment» violé depuis la chute de l'ancien régime de Muammar El Gueddadi en 2011, avec «des preuves» d'une ingérence étrangère croissante.

A ce propos, M. Salame a déclaré, à des journalistes à Genève, qu'il espère que «ceux qui exportent ces armes» en Libye «comprendent qu'il y a déjà plus de 20 millions de munitions dans le pays, et que cela suffit, et que le pays n'a pas besoin de nouveaux équipements». La violation de l'embargo «a permis la reprise des hostilités en Libye», a ajouté M. Salame, rappelant que la conférence internationale sur la Libye, à Berlin, le mois de janvier dernier, a renouvelé la nécessité du respect dudit embargo.

### Les belligérants ont fait preuve d'un enthousiasme et d'une bonne volonté

Le chef de la Manul a confirmé que «les pourparlers militaires 5+5 de la Libye avaient commencé et progressent». «Les pourparlers sont sous les auspices des Nations unies à Genève. Ils impliquent cinq officiers supérieurs nommés par le gouvernement libyen d'union nationale reconnu par l'Onu (GNA) dirigé par Fayez Serraj et cinq officiers supérieurs nommés par l'armée nationale libyenne (ANL), dirigée par Khalifa Haftar», a-t-il précisé.

La commission militaire a été l'un des résultats de la conférence de Berlin du 19 janvier sur la Libye, visant la consolidation du cessez-le-feu en vigueur en Libye et permettre une réconciliation entre les belligérants de la crise. L'en-



voyé spécial de l'Onu a en outre indiqué qu'il a ressenti une bonne volonté auprès des deux parties libyennes quant à l'aboutissement à un accord. «Les deux parties représentées respectivement par cinq membres constituant le Comité militaire ont entamé tranquillement les pourparlers lundi et ont fait preuve d'un enthousiasme pour entamer les pourparlers», a-t-il relevé. Auparavant, l'émissaire onusien a déclaré que les parties belligérantes ont accepté, lors de pourparlers à Genève, de transformer la «trêve» en un «cessez-le-feu durable» et doivent désormais déterminer comment parvenir à cet objectif.

«Les deux parties sont venues à Genève et nous avons commencé hier à discuter avec elles de la longue liste de points à notre ordre du jour, en commençant par la tentative de transformer

(...) cette trêve en un véritable accord sur un cessez-le-feu durable», a déclaré M. Salamé. M. Salame a d'autre part déploré le ralentissement de la production de pétrole en Libye. «Malgré l'énorme richesse pétrolière, les conflits et le blocus des principaux ports de l'est de la Libye ont réduit la production de pétrole libyen à environ 72.000 barils par jour contre 1,3 million», a-t-il expliqué.

A ce titre, il a exhorté les pays à soutenir les efforts de l'Onu en termes de relancer la production dans les champs frappés par un gel. «J'appelle les pays à soutenir les tentatives de l'ONU de reprendre la production», a-t-il lancé. M. Salamé a souligné que les pourparlers de Genève font partie d'une initiative parallèle des Nations unies couvrant les aspects politiques et économiques de la crise libyenne.

## NIGERIA: Pompeo «confiant» de pouvoir lever à terme les restrictions de visas

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo s'est dit mardi «confiant» de voir le Nigeria remplir les conditions pour être retiré de la liste des pays visés par un décret anti-immigration des Etats-Unis, à laquelle l'Etat le plus peuplé d'Afrique vient d'être ajouté par Donald Trump.

En recevant son homologue nigérian Geoffrey Onyema à Washington, Mike Pompeo a expliqué que les restrictions de visas d'immigration imposées au Nigeria et à cinq autres nouveaux pays

avaient pour objectif de les pousser à mieux vérifier les données des voyageurs. «Je suis confiant quant à leur capacité à le faire», a-t-il dit à la presse.

Le Nigeria demeure un «partenaire stratégique» des Etats-Unis mais le président américain a suspendu les visas d'immigration car Abuja «doit améliorer le partage d'informations importantes pour la sécurité nationale», notamment en lien avec «la menace terroriste», a-t-il expliqué. Le ministre nigérian des Affaires

étrangères a assuré que son gouvernement avait été «pris de court» par la décision américaine, mais il a ajouté que sa visite à Washington avait permis de «mieux comprendre» les raisons de l'administration Trump.

Il a déclaré que le Nigeria avait «été en mesure de remplir l'essentiel des critères» et s'était engagé à améliorer les échanges d'informations et à résoudre le problème des passeports volés ou perdus, afin d'être retiré du décret anti-immigration.



## ANNULATION DE LA PRÉSIDENTIELLE: «La démocratie a gagné», lance le chef de l'opposition

Le chef de l'opposition au Malawi, Lazarus Chakwera, a salué mardi à Lilongwe, devant quelque 10.000 de ses partisans, la victoire de «la démocratie» après la décision historique de la Cour constitutionnelle d'annuler la présidentielle de 2019 remportée «indûment» par le président sortant Peter Mutharika.

«Ces élections ont été entachées de tellement d'irrégularités (...) et maintenant la justice a prévalu», a lancé Lazarus Chakwera, arrivé

deuxième de la présidentielle.

Le leader du Parti du congrès du Malawi (MCP) avait échoué de justesse dans la course à la présidentielle en mai 2019. Seulement 159.000 voix le séparaient du vainqueur Peter Mutharika, au pouvoir depuis 2014. «C'est un grand jour (...). C'est la démocratie qui a gagné, c'est le Malawi qui a gagné, c'est l'Afrique qui a gagné», a ajouté mardi Lazarus Chakwera qui avait saisi la justice pour obtenir l'annulation de l'élection.

Lundi, la Cour constitutionnelle lui a donné raison, en ordonnant un nouveau scrutin d'ici cinq mois. Seulement 23% des procès-verbaux ont été vérifiés, a justifié la Cour qui a aussi dénoncé l'utilisation «injustifiable» de fluide correcteur blanc pour falsifier des votes. Lazarus Chakwera a pris la parole mardi devant au moins 10.000 de ses supporters descendus dans les rues de la capitale Lilongwe pour fêter leur victoire judiciaire.



## PROCHE-ORIENT

# Le SG de l'ONU défend le droit international

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est posé mardi en «gardien» du droit international dans le conflit israélo-palestinien, trois jours avant une réunion à New York du conseiller américain Jared Kushner avec le Conseil de sécurité pour défendre le plan de paix de Donald Trump.

«Nous sommes les gardiens des résolutions de l'ONU et du droit international», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse. «Nous sommes totalement engagés dans une solution à deux Etats (...) basée sur le droit international, les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, et les frontières de 1967», a-t-il ajouté.

Le plan américain, réalisé par notamment Jared Kushner, gendre du président américain, s'écarte largement des résolutions adoptées jusqu'à présent par l'ONU. Il accorde de nombreuses concessions à l'entité sioniste en proposant notamment de créer la capitale de l'Etat palestinien à Abou Dis, un faubourg d'Al Qods occupée.

Les Palestiniens ont confirmé formellement, via la Tunisie et l'Indonésie, deux membres non permanents, leur demande d'une session du Conseil de sécurité le mardi 11 février avec le président palestinien Mahmoud Abbas, afin de marquer leur rejet du plan américain, selon des diplomates. A l'occasion de cette visite, les Palestiniens ont indiqué avoir l'intention de soumettre un projet de résolution au Conseil de sécurité au risque de le voir rejeté par un veto des Etats-Unis, selon les mêmes sources. Les Palestiniens pourraient dans ce cas vouloir un vote de l'Assemblée générale de l'ONU où le veto n'existe pas.

En ouvrant ultérieurement les travaux d'une commission de l'ONU chargée des «droits inaliénables du peuple palestinien», Antonio Guterres a rappelé que l'ONU avait régulièrement dans le passé «mis en garde contre les actions qui éroderaient la possibilité d'un Etat palestinien viable et contigu». Le projet américain prévoit de relier les entités palestiniennes via notamment un tunnel avec Gaza.

Parmi ces actions contreproductives, le secrétaire général a cité «le développement et l'accélération de colonies illégales en Cisjordanie occupée».

«Nous avons souligné à plusieurs reprises que l'avenir d'Al Qoids (...) ne pouvait être résolu que sur la base du droit international et via des négociations entre les parties», a-t-il rappelé.



Antonio Guterres a enfin fait valoir que «des élections générales palestiniennes, incluant Al Qods, représentaient une étape cruciale pour la légitimité des institutions nationales et la réunification du peuple palestinien sous un gouvernement unique et démocratique».

«Nous espérons que le président palestinien va très bientôt prendre un décret pour fixer des élections législatives et présidentielle et qu'Israël permettra un vote aussi dans Jérusalem-Est (Al Qods)», a précisé le chef de l'ONU.

## Le plan de paix américain «viole le droit international»

Un projet de résolution palestinien distribué mardi aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU «regrette fortement» que le plan de paix américain pour le Proche-Orient «viole le droit international».

Dévoilé le 28 janvier par le président américain Donald Trump, ce plan va aussi à l'encontre des résolutions de l'ONU adoptées jusqu'à présent et «sape les droits inaliénables et les aspirations nationales du peuple palestinien, incluant l'auto-détermination et l'indépendance», ajoute le projet.

Après des négociations, ce texte devrait être soumis à un vote du Conseil de sécurité le 11 février à l'occasion d'un déplacement à l'ONU du président palestinien Mahmoud Abbas. Les Etats-Unis devraient le rejeter en utilisant leur droit de veto. Selon des diplomates, les Palestiniens pourraient alors solli-

citer un vote de l'Assemblée générale de l'ONU (où le droit de veto n'existe pas) comme fin 2017 lors de la condamnation de la reconnaissance unilatérale par Washington de Jérusalem comme capitale d'Israël.

Le projet de texte palestinien, relayé au Conseil de sécurité par la Tunisie et l'Indonésie, deux Etats non membres permanents, «souligne aussi l'illégalité de toute annexion du territoire palestinien occupé, incluant Al Qods».

Elle constituerait «une violation du droit international en sapant la viabilité d'une solution à deux Etats et en mettant en cause la perspective d'une paix juste, durable et globale», précise le texte.

En réaffirmant le maintien des paramètres de la paix reconnus jusqu'à présent par la communauté internationale (lignes de 1967, statut d'Al Qods capitale de deux Etats vivant en paix côte à côte), le projet palestinien souligne enfin «la nécessité d'intensifier et d'accélérer les efforts régionaux et internationaux pour lancer des négociations crédibles» de paix, «incluant la convocation au plus tôt d'une conférence internationale».

Le plan américain propose notamment de créer une capitale d'un éventuel Etat palestinien à Abou Dis, un faubourg d'Al Qods. Il prévoit aussi l'annexion des colonies israéliennes, ainsi que de la vallée du Jourdain en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967, avec des frontières en rupture avec les lignes tracées alors.

## USA

## Le démocrate Pete Buttigieg célèbre une «victoire stupéfiante» dans l'Iowa

Le candidat démocrate Pete Buttigieg a salué une «victoire stupéfiante» après l'annonce de résultats partiels qui le placent en tête du scrutin des primaires de son parti dans l'Etat américain de l'Iowa, juste devant le sénateur socialiste Bernie Sanders. «Cette campagne a commencé il y a un an avec quatre permanents, pas un nom connu, pas d'argent mais une grande idée», a déclaré M. Buttigieg, 38 ans, devant des partisans réunis dans le New Hampshire. «Que cette campagne se soit placée en tête de la course pour remplacer le président actuel (...) représente une victoire stupéfiante», a-t-il ajouté.

## ONU:

## L'UE exhorte la Birmanie à traduire en justice les auteurs des violations des droits humains

Les membres de l'Union européenne siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU - sans le Royaume-Uni - ont appelé mardi la Birmanie «à des actions crédibles pour traduire en justice les responsables de violations des droits humains» à l'encontre des Rohingyas.

Dans une déclaration conjointe publiée à l'issue d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité, l'Estonie, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Pologne (ex-membre), demandent aussi à la Birmanie de se conformer aux récents ordres de la Cour internationale de Justice (CIJ) réclamant à ce pays des «mesures» pour prévenir un éventuel génocide à l'encontre de la minorité musulmane des Rohingyas.

C'est la première fois que ces membres européens s'expriment sans le Royaume-Uni depuis le départ de ce pays de l'UE le 31 janvier. Le Royaume-Uni figurait pourtant parmi les Etats ayant demandé la réunion du Conseil de sécurité sur la Birmanie, au côté de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et des Etats-Unis. Selon une source diplomatique, la Chine, soutien de la Birmanie, s'est opposée pendant la discussion du Conseil à l'adoption d'une déclaration commune à l'ensemble de cette enceinte. «La Birmanie doit s'attaquer aux causes profondes de ses conflits, dans l'Etat de Rakhine, mais aussi dans les Etats de Kachin et de Shan», ont aussi souligné dans leur déclaration les cinq pays européens. Ce pays «doit aussi créer les conditions pour un retour volontaire, dans la dignité, sûr et durable des Rohingyas en Birmanie», ont-ils ajouté. Depuis août 2017, environ 740.000 Rohingyas se sont réfugiés au Bangladesh pour fuir les exactions de militaires birmanes et de milices bouddhistes, qualifiées de «génocide» par des enquêteurs de l'ONU. Le nombre exact de Rohingyas tués au cours des violences n'est pas connu, mais des ONG estiment qu'il s'élève à plusieurs milliers.

## SYRIE :

## Les forces gouvernementales progressent dans la région d'Idleb face aux terroristes

Les forces gouvernementales syriennes ont progressé hier dans la région d'Idleb face aux terroristes, se trouvant désormais à moins d'un kilomètre de la localité stratégique de Saraqeb, a rapporté une ONG. Le gouvernement syrien a lancé en décembre son opération dans la province d'Idleb et ses environs, dans le nord-ouest du pays. Ces dernières 24 heures et avec le soutien de l'aviation russe, elles ont reconquis plus de 20 villages et localités dans le sud de la province d'Idleb, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les forces gouvernementales se trouvent désormais à moins d'un kilomètre de la localité stratégique de Saraqeb, vidée de ses habitants en raison des violences, d'après l'OSDH. Elles encerclent quasi-entièrement la ville et sont déployées sur trois axes, au sud, à l'est et à l'ouest, selon la même source. L'agence officielle syrienne

Sana a confirmé l'avancée des forces gouvernementales. Mardi soir, un responsable militaire syrien cité par Sana a affirmé que l'armée accordait aux terroristes une «dernière chance» dans le secteur de Saraqeb, les invitant à déposer les armes. Plus de la moitié de la province d'Idleb et certaines zones des régions voisines d'Alep, Hama et Lattaquié, sont dominées par les terroristes de «Hayat Tahrir al-Cham» (HTS, ex-branche syrienne d'Al-Qaïda). Les Nations unies et plusieurs ONG ont appelé à la fin des hostilités dans une région qui abrite trois millions de personnes, dont la moitié ont déjà été déplacées d'autres secteurs du pays. Le front d'Idleb représente la dernière grande bataille stratégique pour le gouvernement, qui contrôle désormais plus de 70% du territoire national, selon l'OSDH. La Syrie est ravagée depuis 2011 par un conflit qui a fait plus de 380.000 morts.

## USA

## Washington déploie pour la première fois une «petite» arme nucléaire

Les Etats-Unis ont annoncé mardi avoir déployé pour la première fois une arme nucléaire de faible puissance à bord d'un sous-marin, affirmant vouloir ainsi dissuader la Russie d'utiliser des armes similaires.

«L'US Navy a déployé la tête nucléaire de faible puissance W76-2 sur un missile balistique lancé depuis un sous-marin», a indiqué dans un communiqué le numéro deux du Pentagone, John Rood.

«Des adversaires potentiels, comme la Russie, pensent qu'utiliser des armes nucléaires de faible puissance leur donnera un avantage sur les Etats-Unis et leurs alliés et partenaires», a ajouté M. Rood, qui confirmait ainsi des informations d'un groupe d'experts, la Federation of American Scientists (FAS).

Lors de la publication de la

nouvelle «posture nucléaire» des Etats-Unis en février 2018, le Pentagone avait prévenu qu'il allait modifier une cinquantaine de têtes nucléaires pour en réduire la puissance et les embarquer à bord de sous-marins afin de répondre à une menace perçue de la Russie.

Selon Washington, Moscou est en train de moderniser un arsenal de 2.000 armes nucléaires tactiques, menaçant les pays européens à ses frontières et contournant les obligations du traité de désarmement New START. Ce dernier ne comptabilise que les armes stratégiques servant de fondement à la doctrine de la dissuasion, basée sur la «destruction mutuelle assurée».

Ces armes nucléaires tactiques, d'une puissance inférieure à la bombe d'Hiroshima,

permettraient à Moscou de reprendre l'avantage sur les Occidentaux en cas de conflit, car Washington hésiterait à répliquer avec une arme nucléaire de pleine puissance, beaucoup plus dévastatrice. Selon Washington, la Russie craint en effet d'être rapidement dominée en cas de conflit conventionnel avec les Occidentaux. Pour compenser, Moscou a adopté une doctrine «escalade-désescalade» qui consisterait à faire usage en premier d'une arme nucléaire de faible puissance, aux effets plus limités.

Le déploiement américain de la première arme nucléaire de ce type est destiné à «renforcer la dissuasion» et à donner aux Etats-Unis une capacité de réponse «rapide et moins mortelle», ajoute M. Rood dans son communiqué.

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## Assignation de fréquences aux opérateurs téléphoniques pour augmenter les capacités des réseaux 3G et 4G (ARPC)

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC) a assigné aux trois principaux opérateurs téléphoniques des couples de fréquences pour leur permettre d'augmenter les capacités des réseaux 3G et 4G, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué.



«Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service des réseaux de la téléphonie mobile, l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques a procédé à l'assignation aux trois opérateurs ATM (Mobilis), OTA (Djezzy)

et WTA (Ooredoo) des couples de fréquences dans la bande 71-76 / 81-86 GHz», précise l'Autorité. «Cette assignation permettra aux opérateurs d'augmenter les capacités des réseaux haut et très haut débit (3G) et (4G)», a-t-on expliqué de même source. L'ARPC

«poursuivra ses efforts en matière de planification et d'assignation de fréquences, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service, laquelle constitue un des axes de son plan stratégique +IND-JAZ 20-22+», lit-on dans le communiqué.

## CHINE

## Huawei annonce la 5G «made in Europe»

Le dirigeant de Huawei pour l'Europe a annoncé mardi que le géant chinois des télécommunications allait installer «des unités de production» sur le continent européen, alors que le groupe tente de lutter contre la pression américaine sur les pays du bloc pour y interdire l'entreprise.

«Huawei est plus engagé que jamais vis-à-vis de l'Europe», a déclaré Abraham Liu, vice-président du groupe pour l'Europe, lors d'une réception organisée à l'occasion du Nouvel An chinois à Bruxelles. «(...) nous avons décidé d'implanter des unités de production en Europe afin que nous puissions vraiment avoir la 5G pour l'Europe conçue en Europe», a-t-il ajouté, se félicitant à l'idée de «passer les vingt prochaines années ici». Cette annonce intervient quelques jours seulement après que l'UE a ouvert partiellement la porte à Huawei. L'UE a publié mercredi une série de recommandations strictes pour le déploiement du réseau 5G en Europe afin de prévenir tout «risque pour la sécurité», sans toutefois bannir Huawei soupçonné d'espionnage par les Américains. Ces recommandations, concoctées par les Etats membres de l'UE et l'exécutif européen, préconisent «d'ap-

pliquer des restrictions pertinentes pour les fournisseurs considérés comme présentant un risque élevé», sans nommer aucune entreprise.

La publication de ces mesures non contraignantes pour les 27 Etats membres de l'UE succédait au feu vert partiel du gouvernement britannique à la participation de Huawei à son propre réseau 5G. L'UE recommande pour «atténuer les risques pour la sécurité» de procéder à des «exclusions nécessaires (...) pour les actifs critiques et sensibles (...) tels que les fonctions de gestion et d'orchestration du réseau». L'implantation d'usines en Europe contribuerait à persuader les Etats membres de l'UE de renoncer à des mesures sévères à l'encontre de Huawei. Désormais, tous les regards sont tournés vers l'Allemagne, qui a retardé sa décision d'interdiction. Huawei affirme employer plus de 13.000 personnes et gère deux centres régionaux et 23 centres de recherche dans 12 pays de l'UE. Le groupe chinois est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de technologies de réseau, et l'un des rares - avec les groupes de télécoms européens Nokia et Ericsson - capable de bâtir des réseaux 5G.

## ETATS UNIS

## Twitter va retirer ou étiqueter les contenus «falsifiés» et «nocifs»

Twitter a annoncé mardi se lancer dans la lutte contre les photos et vidéos «falsifiées» dans la foulée des autres réseaux sociaux, sommés de prendre leurs responsabilités, notamment pendant la campagne pour la présidentielle américaine.

La plateforme entend se concentrer sur les contenus modifiés (montages vidéos ou audio, images éditées) qui visent à tromper le public ou risquent de nuire à des personnes, en incitant à la violence ou en portant atteinte à leur liberté d'expression, par exemple. Les tweets tombant dans ces catégories seront retirés ou étiquetés avec un avertissement, à partir du mois de mars.

## FRANCE:

## Le commerce en ligne franchit la barre des 100 milliards d'euros en 2019

Le commerce en ligne en France a franchi en 2019 le «cap historique» des 100 milliards d'euros, grâce à une forte hausse de plus de 11%, un montant qui comprend à la fois les ventes de services et celles de produits, a annoncé hier la fédération du secteur. «Le total des ventes sur internet en France s'élève en 2019 à 103,4 milliards d'euros (...) Malgré un fléchissement de la croissance observé au dernier trimestre», précise dans un communiqué la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad). La hausse du chiffre d'affaires de ces ventes a ainsi atteint 11,6% par rapport à 2018, selon le communiqué.

APS

# Publicité

## PEINTURE

# Il y a dix ans disparaissait Ali-Khodja Ali, peintre et concepteur de timbres

Son nom restera à jamais gravé dans le catalogue philatélique algérien qu'il a enrichi d'une cinquantaine de vignettes: Ali-Khodja Ali, miniaturiste et peintre disparu il y a dix ans, a marqué de son empreinte la mémoire collective, surtout à travers le timbre-poste.

Elève et neveu des artistes Mohamed et Omar Racim, ses oncles maternels, Ali-Khodja Ali signe le premier timbre émis le 5 juillet 1963, portant la mention «EA» (Etat algérien).

La vignette, émise à l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance, sera suivie par d'autres commandes du ministère de la Poste pour le compte duquel l'artiste réalisera des timbres jusqu'en 1981. Natif d'Alger en 1923, Ali-Khodja Ali a grandi entouré de ses deux oncles artistes qui le recueilleront à l'âge de 4 ans après le décès de son père.

Ancien élève d'Omar Racim à l'École des Beaux-arts d'Alger, il dévoile ses premières œuvres à l'âge de 23 ans, après avoir suivi des cours de calligraphie et d'enluminure avec comme condisciples Mohamed Temmam et Bachir Yelles.

Ali-Khodja a enseigné durant une trentaine d'années la décoration à l'École des Beaux-arts, après avoir quitté, en 1961, le poste de dessinateur au Bureau d'étude du service de l'Artisanat, ancêtre du Musée des arts et traditions populaires. Après l'indépendance, il se consacre à la conception d'affiches, en se distinguant notamment par celle consacrée au premier Festival

panafricain (1969). Mais n'abandonnera pas pour autant la peinture et continuera à participer aux expositions collectives.

En 1990, il présente ses nouvelles toiles dans une exposition individuelle à Alger avant d'y exposer - pour une dernière fois -, en 2009.

### Du figuratif à l'abstrait

Ali-Khodja s'intéresse autant au dessin qu'à la peinture à l'huile et finit par opter pour la peinture abstraite. Sa passion pour les chevaux et les chats particulièrement, s'illustre à partir de la fin des années 1960 à travers ses peintures qui prenaient pour thème les animaux. Cette tendance est perceptible notamment dans « Les chats » (1972) et « La harde » (1979), une des plus célèbres œuvres d'Ali-Khodja représentant des chevaux dans une exquise palette de couleurs. Traumatisé par l'assassinat de son oncle, Mohamed Racim, et de son épouse en 1975, l'artiste cessera toute activité artistique jusqu'au début des années 80.

Cette période de la vie de l'artiste coïncide avec l'abandon des thèmes animaliers et des paysages pour la peinture abstraite, avec des titres allusifs comme dans « Signe des temps » (1982),



«Cosmogonie» (1983), «Obsession» (1985) ou encore «Ambivalence» (1986). Ce passage à l'abstrait «était, pour un artiste effondré émotionnellement, une forme d'expression et de compréhension de l'univers». Le style figuratif était pour Ali-Khodja, une sorte de «libération émotionnelle dans une dimension où l'espace est plus grand», expliquera le miniaturiste Mustapha Adjaout, son ancien élève. Jusqu'à la fin de sa vie, Ali-Khodja Ali continuera à peindre, sans que le poids de l'âge n'ait jamais eu d'emprise sur sa créativité. «Dans son atelier à El Biar, il passait le plus clair de son temps entre son chevalet et son ordinateur à écouter la musique

universelle et la musique traditionnelle algérienne», se souvient son fils, Abderrahmane, rencontré dans son cabinet dentaire algérois. «Mon père qui croyait en ses choix esthétiques, ne s'était jamais occupé de la gestion de sa carrière artistique. Il n'attachait aucun intérêt à la promotion de son œuvre», témoigne-t-il.

Un témoignage qui fait écho au portrait que lui avait consacré en 1990 le poète et journaliste Tahar Djaout décrivant ainsi Ali-Khodja Ali: «Un artiste exigeant et discret qui n'excellait guère à brasser du vent ou à emboucher des trompettes, qui tient avant tout à son plaisir et à sa liberté...» de créer.

## ANNABA : L'artiste Abdelouahab Boudraâ inhumé au cimetière de Bouguentas

L'artiste Abdelouahab Boudraa, décédé à l'âge de 83 ans, a été inhumé mardi au cimetière Bouguentas de la ville de Annaba en présence d'une foule nombreuse composée d'artistes, de proches et de compagnons du défunt.

Véritable virtuose du luth et du violon, le défunt a joué 70 ans durant dans des orchestres, accompagnant les plus illustres chanteurs de différents genres musicaux à Alger et Annaba, dont la célèbre Warda El Djazairia, Hachemi Guerouabi, Hassan El Annabi, Dib El Ayachi, Mebarek Dekhla, Noura, Seloua et l'icône du genre bédouin Khelifi Ahmed, assurent ses compagnons de route.

Le défunt faisait également partie des orchestres de la radio nationale et de la télévision algérienne. Dans la ville de Annaba, il fréquentait notamment le conservatoire communal de musique «Hassan El Annabi», où il contribuait à la formation de plusieurs violonistes et animait des ateliers dédiés à la musique andalouse. Le défunt a vécu célibataire avant que le poids de l'âge ne le force à rejoindre le foyer des personnes âgées à la cité Safsaf de la ville de Annaba où il reçut tous les soins nécessaires, ont assuré ses co-pensionnaires.

### PUBLICITÉ

# Publicité





## TENNIS/ TOURNOI INTERNATIONAL J3 PRETORIA: L'Algérienne Bekrar éliminée au second tour

La jeune tennismoman Ines Bekrar a été éliminée mardi soir au second tour du tournoi international juniors J3 Pretoria, qui se dispute en Afrique du Sud, après sa défaite devant la Nigérienne Barakat Oyinlomo Quadre, par deux sets à zéro (2-0).

L'Algérienne (249e mondial juniors) a perdu le premier set 6-2, avant de tomber au second 6-1, face à la joueuse classée tête de série N.2 de ce rendez-vous.

Lors du premier tour, Bekrar a dominé la Sud Africaine Isabella Venter sur le score 4-6, 4-6, 6-3. Dans le tableau double, Bekrar associée à la Camerounaise Anna Lorie Lemongo Toumbou, se sont qualifiées en quarts de finale après le forfait de leurs adversaires Sud Africains Megan Basson et Tayla Wilmot.

Elles affronteront en quarts de finale, la paire composée de la Française Nahia Berecochea et la Sud Africaine Delien Kleinhans.

Ce rendez-vous classé en grade 3, se dispute sur les courts en surface rapide du Rietondale tennis club.

## JEUX ARABES FÉMININS DES CLUBS-2020 (KARATÉ) : L'Olympique de Birtouta prend la 3<sup>e</sup> place par équipes

L'Olympique de Birtouta s'est adjugé la 3<sup>e</sup> place des épreuves par équipes de karaté kumité des 5es Jeux arabes féminins, disputés mardi à Sharjah (Emirats arabes unis).

Le club algérien a été devancé par Al Ahly du Caire (Egypte) et Sharjah (Emirats arabes unis).

Lors de la 1<sup>ère</sup> journée des épreuves de karaté, Safia Dine (-68 kg) et Renda Mekdas (-61 kg) avaient décroché les médailles d'or de leurs catégories respectives, alors que Imane Atif (+68 kg), Rayane Dine (-55 kg) et Narimène Lakrouf (-50 kg) se sont adjugées le bronze.

En sports collectifs, les volleyeuses du GS Pétroliers ont obtenu une deuxième victoire en autant de matchs, en s'imposant devant leurs homologues syriennes Teldra de par 3 sets à 0 (25-4, 15-17, 25-8) et assurent leur qualification au deuxième tour.

En basket-ball, les Pétrolières ont concédé leur 1<sup>ère</sup> défaite en s'inclinant face aux Tunisiennes de l'ES Cap Bon 64 à 67.

Cinq clubs algériens de cinq disciplines différentes prennent part aux 5es Jeux arabes féminins organisés par la fondation Femme et Sports de Sharjah, du 2 au 12 février dans cette ville des Emirats arabes.

Les clubs algériens participant à cet événement sont: le GS Pétroliers (basket-ball et volley-ball), les Associations sportives féminines de Boudouaou et Bouzarréah (tennis de table), l'OM Birtouta (karaté) et Djibalouna d'Ouled Fayet (tir à l'arc).

L'Algérie sera en revanche absente en d'athlétisme, ce qui va réduire ses chances de garder son titre de champion au tableau final des médailles. Au total, 15 pays arabes prennent part à ce rendez-vous sportif exclusivement féminin qui se disputera dans neuf disciplines.

APS

## SPORTS/AFRIQUE : Berraf à Cuba pour signer des accords d'échanges et de coopération

Le président de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, est à la Havane (Cuba) pour la signature d'accords d'échanges et de coopération entre les pays africains et Cuba, a-t-on appris mardi auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA).

«Les entretiens programmés avec les autorités cubaines seront ponctués par la signature d'accords de coopération et d'échanges pour la préparation des athlètes, la formation des entraîneurs et la médecine sportive.

Il sera également question de l'entraide stratégique avec le mouvement sportif cubain afin de relever les défis qui attendent les sportifs africains», indique l'instance olympique et sportive algérienne. A cette occasion, M. Berraf rendra visite aux boxeurs de la sélection algérienne, qui effectue un stage à Cuba en vue de la prochaine étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo, prévue en février à Dakar (Sénégal).



## ILLIZI:

### Plus de 760 millions DA pour le secteur de la Jeunesse et des Sports en 2020 (DJS)

Le secteur de la Jeunesse et des Sports s'est vu accorder plusieurs projets, d'un financement global de 765 millions DA, dans la wilaya d'Illizi pour l'année en cours, a-t-on appris hier de la direction locale du secteur.

Deux piscines de proximité seront ainsi réalisées dans les communes d'Illizi et Debdeb, en plus de l'amé-

nagement de trois stades à Bordj El-Haouès, Ifri et Aghoum (Djanet), dotées d'une pelouse synthétique, en plus de la réalisation des aménagements extérieurs de l'auberge de jeunes de Djanet, a-t-on précisé.

Le secteur réceptionnera également, dans le courant de cette année, plusieurs projets, dont deux auberges

de jeunes de 50 lits à Djanet et In-Amenas, une salle omnisports de 500 places à In-Amenas et une piscine de proximité à Bordj Omar Idriss, ajoutée la source.

Ces projets sont susceptibles de contribuer à la promotion des activités sportives et de jeunesse à travers la wilaya.

## TAEKWONDO-QUALIFICATIONS JO 2020 :

### 3 Algériens engagés au tournoi de Rabat

Trois taekwondoistes algériens prendront part, les 22 et 23 avril prochain à Rabat (Maroc) au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques-2020 de Tokyo, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de taekwondo. Les trois athlètes engagés sont: Mohamed Guerfi (-58 kg), Islem Guetfaya (-85 kg) et Chérif Soualini (-57 kg), a précisé à l'APS le secrétaire-général de la Fédération algérienne, Samir Maayana, soulignant, en sa qualité d'ancien directeur des équipes nationales, que le niveau technique du tournoi de Rabat sera «certainement élevé, mais nous am-

tionnons de décrocher un billet pour Tokyo-2020, sachant que l'Algérie ne s'est qualifiée qu'une seule fois aux Jeux olympiques, c'était en 2012 lors de l'édition de Londres». Au tournoi de Rabat, seuls deux athlètes, le premier et le deuxième de chaque catégorie de poids, se qualifient aux JO-2020.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que les sélections algériennes cadets, juniors et seniors, n'ont pas cessé leur préparation à la salle de Baba Hassen (Alger), ajoutant que sur le moyen terme, «nous préparons nos athlètes en prévision du

championnat d'Afrique prévu mai prochain en Tunisie».

«Depuis l'élection du nouveau bureau exécutif, la Fédération algérienne de taekwondo est repartie de zéro. On n'avait pas de sélections nationales. On a donc perdu beaucoup d'années et on n'a pas préparé la relève de l'équipe seniors. A présent, nous procédons à des opérations de sélection et de rajustement en vue de former des équipes en mesure d'honorer les couleurs nationales», a-t-il poursuivi.

La Fédération algérienne de taekwondo a signé lundi dernier une convention avec

l'APC de Rahmania (Douéra) pour mettre une salle de sport à la disposition de l'équipe nationale pour effectuer des stages, sessions de recyclage et passage de grades au profit des arbitres et athlètes.

Selon Samir Maayana, «il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'organiser des stages au centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Soudanie, en raison de la non conformité de la salle d'entraînement laquelle ne répond pas aux normes internationales, ajoutée à la cherté de sa location : 15 millions de centimes pour sept jours».

## TENNIS:

### 3 Algériens intègrent des commissions de la Confédération africaine

Trois techniciens algériens dont une dame ont fait leur entrée dans des commissions et comité de la Confédération africaine de tennis (CAT) pour les années 2020 et 2021, a appris l'APS hier de l'instance continentale.

«Le Comité exécutif de la Confédération africaine, réuni à Tunis, a nommé trois Algériens.

Il s'agit de Samir Amier et Tarik Benhabiles, respectivement au sein du comité de Développement et de la commission de Beach-tennis, ainsi que d'Aïda Baïra dans la commission Femmes dans le sport», a précisé la CAT. Selon la même source, ces nominations reposent sur les informations reçues par la CAT de



la Fédération algérienne de tennis, ajoutant que ces choix «vont l'aider à attein-

dre ses objectifs tracés dans son plan de développement futur».

## LUTTE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE / 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE (CADETS ET CADETTES): Les Algériens sacrés par équipes

Les sélections algériennes des cadets (gréco-romaine) et cadettes ont été sacrées par équipes, à l'issue des finales de la première journée des championnats d'Afrique de lutte qui se déroulent à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).



Les cadettes algériennes se sont distinguées de fort belle manière en décrochant dix médailles (3 or, 5 argent et 2 en bronze), devant les Tunisiennes avec neuf médailles (4 or, 3 argent et 2 en bronze), alors que l'Égypte a pris la 3<sup>e</sup> place avec cinq médailles (3 or, 1 argent et 1 en bronze).

Les médailles d'or ont été l'œuvre de Ayat Allah Benrebouh (40 kg), Manel Mecheri (46 kg) et Mastoura Soudani (60 kg), alors que les cinq médailles d'argent ont été décrochées par Tassadit Djamaï (43 kg), Achouak Djamilia Tekouk (53 kg), Chahineze Rania Ghomari (57 kg), Filalia Hamoudi (69 kg) et Hadil Boughezal (73 kg). Les lutteuses Samia Maredj (49 kg) et Nawel Bahloul (65 kg) se sont contentées de bronze.

Chez les cadets (gréco-romaine), les Algériens ont décroché la première place par équipes avec un total de neuf médailles (3 or, 2 argent et 4

en bronze), devant l'Égypte avec huit médailles (5 or et 3 argent), tandis que la Tunisie a terminé à la 3<sup>e</sup> place avec six médailles (2 or, 3 argent et 1 en bronze).

Les sélections algériennes ont été sacrées dans les deux catégories grâce au système de l'Union mondiale de lutte (UWW) qui prend en considération les points récoltés pendant la compétition, même si le pays aura plus de médailles d'or au tableau général.

«C'est un début prometteur pour les lutteurs algériens dans cette première journée des épreuves.

Nous ambitionnons de remporter d'autres médailles dans les cinq prochaines journées.

Je suis très satisfait par rapport à ces résultats qui confirment le travail réalisé par les staffs techniques respectifs.», a déclaré à l'APS, le Directeur technique national (DTN) de la FALA, Idriss Haoues. De son côté, l'entraîneur des cadettes,

Sofiane Nouïga, a indiqué que «les sélections algériennes cadettes visaient la première place par équipes à travers leur participation au rendez-vous d'Alger.

Nous avons confirmé la bonne santé de notre sélection féminine qui constitue l'avenir de l'équipe première.

J'espère qu'on va continuer sur la même lancée, demain à l'occasion des finales cadets de la lutte libre», a confié Nouïga à l'APS.

Pour lui, «la concurrence a été très rude de la part des Égyptiennes et Tunisiennes, mais notre premier objectif était d'obtenir la première place par équipes, ce qui est logique pour l'Algérie qui organise cette compétition».

L'Algérie participe à ce rendez-vous africain avec 90 athlètes dans les catégories (cadets, juniors, seniors et féminine). La journée de mercredi sera consacrée à la lutte libre (cadets).

## CORONAVIRUS: Inquiétude extrême des organisateurs des JO-2020 de Tokyo

Le directeur du comité d'organisation des Jeux olympiques 2020 de Tokyo (JO-2020), prévus du 24 juillet au 9 août, Toshiro Muto a reconnu hier son «inquiétude extrême» en raison de l'épidémie de corona-

virus en Chine qui gagne en ampleur et pourrait tempérer l'intérêt pour cet événement grandiose.

Lors de son intervention en réunion du Comité international paralympique (IPC) qui prépare aussi ses

Jeux prévus après les JO-2020 (25 août au 6 septembre), Toshiro Muto a indiqué: «Nous sommes extrêmement inquiets, dans le sens où l'avancée de l'épidémie pourrait tempérer l'intérêt et l'enthousiasme pour les Jeux».

«J'espère que cela peut être éradiqué aussi vite que possible.

Nous planifions de coopérer avec le Comité international olympique, le Comité international paralympique, le gouvernement et la ville de Tokyo pour affronter cette question», a-t-il ajouté.

Après la mise en quarantaine de Wuhan et de la province du Hubei (centre), épicentre du nouveau coronavirus, un nombre grandissant de villes de l'est de la Chine -- dont la métropole économique de Hangzhou -- imposent des

restrictions de déplacement à leurs habitants.

Au moins 490 personnes atteintes du nouveau coronavirus 2019-nCoV sont mortes en Chine continentale, la plupart à Wuhan et dans sa province du Hubei, selon un bilan officiel mercredi.

Plus de 24.000 cas de contamination ont été confirmés dans le pays. Près de 200 cas de contamination ont été identifiés en dehors de Chine dans une vingtaine de pays, Hong Kong faisant par ailleurs état mardi de son premier décès. Au Japon, au moins dix personnes sur un bateau de croisière sont contaminées par le coronavirus et les autorités japonaises ont porté à 14 jours la période de quarantaine des quelque 3.700 passagers et membres d'équipage.

## VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS : Le programme de la 5<sup>e</sup> journée

Programme de la 5<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Super-Division (messieurs), prévue vendredi :

WA Tlemcen - JSC Ouled Adouane (15h30)  
OMK El Milia - GS Pétroliers (16h00)  
MB Béjaïa - EF Ain Azel (16h00)  
NC Béjaïa - NR Bordj Bou Arréridj (17h00)  
ES Sétif - ASV Blida (17h00)  
RC M'sila - ES Tadjjanet (17h00)

Classement : Pts J  
1. NRBB Arréridj 124  
2. OMK El-Milia 94  
--. GS Pétroliers 94  
4. ES Sétif 84  
--. ES Tadjjanet 84  
6. MB Béjaïa 74  
7. NC Béjaïa 64  
--. WA Tlemcen 64  
--. JSCO Adouane 64  
10. EF Ain-Azel 14  
11. RC M'sila 04  
--. ASV Blida 04.

## COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) : Le programme des huitièmes de finale

Programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball, seniors dames, prévus vendredi et samedi :

**Vendredi (15h00):**  
**A Oran :** NRC Oran - ASW Béjaïa  
**A Hassi Messaoud (Ouargla) :** Hassi Messaoud VB - RC Béjaïa  
**A Béjaïa :** NC Béjaïa - NR Saïdal  
**A Béjaïa :** WA Béjaïa - CRR Toudja  
**Samedi :**  
**A El-Biar (Alger) :** ES Ben Aknoun - Seddouk VB (14h00)  
**A Akbou (Béjaïa) :** USP Akbou - NR Chlef (10h00)  
**Reporté à une date ultérieure :**  
MB Béjaïa - GS Pétroliers  
NB : l'OS Tichy est directement qualifiée aux quarts de finale après le retrait de l'ATM Ain Turk.

### Résultats partiels

Résultats partiels des finales de la première journée (cadettes) des championnats d'Afrique (cadets, juniors, seniors et féminine) qui se déroulent à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

- Cadettes (40 kg)**  
1-Ayat Allah Benrebouh (Algérie)  
2-Fatma Dridi (Tunisie)
- (43 kg)**  
1-Abir Zerriuki (Tunisie)  
2-Tassadit Djamaï (Algérie)
- (46 kg)**  
1-Manel Mecheri (Algérie)  
2-Nesrine Khadraoui (Tunisie)
- (49 kg)**  
1-Shaimaa Atef Barakat Mohamed (Egypte)  
2-Imane Boujnane (Maroc)  
3-Samia Maredj (Algérie)
- (53 kg)**  
1-Nour El Houda Rouafi (Tunisie)  
2-Achouak Djamilia Tekouk (Algérie)  
3-Jana Chabki (Maroc)
- (57 kg)**  
1-Farah Ali hamada (Egypte)  
2-Chahineze Rania Ghomari (Algérie)  
3-Ikram Ben Hamouda (Tunisie)
- (61 kg)**  
1-Mastoura Soudani (Algérie)  
2-Ismahene Ben Nacer (Tunisie)
- (65 kg)**  
1-Khadija Jelassi (Tunisie)  
2-Magdy Mohamed Sadek (Egypte)  
3-Nawel Bahloul (Algérie)
- (69 kg)**  
1-Ranim Saidi (Tunisie)  
2-Filalia Hamoudi (Algérie)
- (73 kg)**  
1-Menatallah Osman Mostafa (Egypte)  
2-Hadil Boughezal (Algérie)  
3-Samar Klai (Tunisie).

## HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS): JSE Skikda-GS Pétroliers affiche des huitièmes de finale

Le match JSE Skikda - GS Pétroliers constituera l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), selon le tirage au sort effectué hier au siège de la Fédération algérienne (FAHB). Pétroliers et Skikdis s'étaient affrontés en finale de la dernière édition de Dame-Coupe, remportée par le GSP (23-22).

Quatre autres huitièmes de finale mettront aux prises des pensionnaires de la Division Excellence, à savoir OM Annaba - ES Arzew, CR Bordj Bou Arréridj - ES Ain Touta, MM Batna - CRB Baraki et MC Saïda - MC Oued Tlélat. Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie ont été programmés pour le 14 mars prochain, indique la FAHB.

### Résultats du tirage au sort des huitièmes de finale :

IC Ouargla - C. Sig  
OM Annaba - ES Arzew  
MC Saïda - MC Oued Tlélat  
CRB Mila - CRBEE Alger-Centre  
CR Bordj Bou Arréridj - ES Ain Touta  
MM Batna - CRB Baraki  
JSE Skikda - GS Pétroliers  
M. Bordj Bou Arréridj - JS Bir Mourad Raïs.

## CROSS-COUNTRY/5<sup>E</sup> ÉDITION DU CHALLENGE NATIONAL: Constantine, ville hôte samedi

La 5<sup>e</sup> édition du Challenge national de Cross-country "garçons et filles", aura lieu samedi prochain, dans la commune d'El-Khroub (Constantine), a annoncé la Fédération algérienne d'athlétisme, sur sa page facebook.

Ce rendez-vous prévu dans la forêt El-Baaraouia, sera ouvert aux catégories des benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors. Selon la même source, la catégorie des benjamins et minimes sera ouverte seulement à la région nord-est. La date limite de confirmation de participation a été fixée au mercredi 5 février avant minuit.

## COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES): Légères modifications au programme des 8<sup>es</sup> de finale

La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a procédé à de légères réaménagements au programme des 8<sup>es</sup> de finale de l'épreuve populaire (jeunes catégories/garçons), prévus demain et samedi, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Le nouveau programme s'établit comme suit :

**Réserves / Samedi 8 février 2020 :**  
**Stade Berhoum (M'sila) :** MC Magra - USM Alger (14h00)

**Messaoud-Zougar (El-Eulma) :** MC El Eulma - MC Oran (14h00)

**Baraki (Alger) :** MC Alger - CS Constantine (12h00)

**Zougari-Tahar (Relizane) :** RC Relizane - JS Saoura (14h00)

**Imam-Lyès (Médéa) :** O. Médéa - NA Hussein-Dey (14h00)

**Boukhors (Saïda) :** MC Saïda - WA Tlemcen (14h00)

**Ahmed-Falek (Hydra/Alger) :** Paradou AC - DRB Tadjenanet (12h00)

**Small-Makhlouf (Arbaâ/Blida) :** RC Arbaâ - ASO Chlef (14h00)

**U19 / Vendredi 7 février 2020 (10h00) :**  
**Zloui (Alger) :** NA Hussein-Dey - Paradou AC

**Ahmed-Zabana (Oran) :** MC Oran - A. Boussaâda

**Sefouhi (Batna) :** CA Batna - ASM Oran

**Grarem (Mila) :** NRB Grarem - ES Guelma

**Samedi 8 février 2020 :**  
**20-Août-55 (Béchar) :** JS Saoura - JSD Jijel (10h00)

**500-Logements (Sétif) :** ES Sétif - CR Témouchent (10h00)

**Baraki (Alger) :** MC Alger - JSM Tiaret (9h30)

**Zaouia El Abidia (Ouargla) :** IRB Zaouia El Abidia - RC Arbaâ (10h00)

**U17 / Vendredi 7 février 2020 (10h00) :**  
**Ras El Aïoun (Batna) :** MSP Batna - ES Sétif

**Souidani-Boudjema (Guelma) :** CRB Dréan - ES Constantine

**Benhadad (Kouba/Alger) :** SKAF Khemis - MO Béjaïa

**Béni Slimane (M'sila) :** WR M'sila - ES Ben Aknoun

**Samedi 8 février 2020 :**  
**Benhadad (Kouba) :** Jil Seybous Djedid - RCG Oran (10h00)

**Sefouhi (Batna) :** Paradou AC - ES Ouargla (10h00)

**20-Août-55 (Alger) :** CS Constantine - ES Mostaganem (9h30)

**Laghouat (Opow) :** US Tébessa - JS Saoura (10h00)

**U15 / Vendredi 7 février 2020 (10h00) :**  
**Boumezrag (Chlef) :** SA Mohammadia - SKAF Khemis

**1er-Novembre (Tizi-Ouzou) :** ES Sétif - USM Blida

**Samedi 8 février 2020 :**  
**1er-Novembre (Mohammadia/Alger) :** GC Mascara - US Biskra (10h00)

**Menani (Biskra) :** FC Hassi Messaoud - E. Sour Ghozlane (10h00)

**Laghouat (Opow) :** MC Alger - JS Saoura (13h00)

**20-Août-55 (Alger) :** ASM Oran - CS Constantine (12h00)

**Boussaâda (M'sila) :** JS Ghassoul - DRB Tadjenanet (10h30)

**500-Logements (Sétif) :** USM Annaba - NARB Réghaïa (13h00).

APS

## COUPE ARABE DES NATIONS U20: Les «Verts» poursuivent leur préparation à Sidi Moussa (FAF)

L'équipe nationale des U20 poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation à la Coupe arabe des nations, programmée du 17 février au 5 mars, en Arabie Saoudite, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Dans ce cadre, les protégés de Saber Bensmain ont disputé deux rencontres, l'une lundi face à l'équipe senior du NRB Réghaïa (3 à 0) et la seconde hier (mardi, ndlr) contre le CR Dar El-Beïda (2 à 1).

"Ce stage a été spécialement programmé pour préparer le rendez-vous de l'Arabie saoudite. Six séances d'entraînements et deux matchs amicaux ont été programmés pour faire rentrer les joueurs dans le bain de la compétition.

Un autre stage de préparation est prévu à partir du 11 février jusqu'à notre départ", a déclaré Bensmain au site web de la FAF.

Et d'enchaîner: "Il faut que vous sachiez que les joueurs ont besoin de beaucoup de matchs dans les jambes pour s'habituer aux compétitions internationales.

Cette Coupe arabe est une grande occasion pour nous pour connaître le niveau technique de notre équipe en af-



frontant d'autres sélections telles que le pays hôte et l'Egypte". L'Algérie entamera la Coupe arabe des nations des moins de 20 ans de football face à l'Egypte, le mardi 18 février à 15h50 (heures algériennes), pour le compte de la première journée du groupe

3, domicilié à Dammam (Arabie saoudite).

Les «Verts» enchaîneront contre la Palestine le vendredi 21 février à 15h50 avant de boucler le premier tour face au pays hôte l'Arabie saoudite le lundi 24 février à 13h30.

Les deux premiers du

groupe se qualifient pour les quarts de finale prévus les jeudi 27 et vendredi 28 février.

Seize (16) pays scindés en quatre groupes de 4 prendront part à cette compétition prévue du 17 février au 5 mars dans trois villes saoudiennes: Ryadh, Dammam et El Khobr.

## LIGUE 1: Nabil Neghiz officiellement nouvel entraîneur du MC Alger

L'ancien entraîneur-adjoint de la sélection algérienne de football, Nabil Neghiz, a été nommé hier à la tête de la barre technique du MC Alger, a annoncé le club algérois de Ligue 1. Neghiz prendra ses fonctions après le retour du MCA du Maroc où il doit disputer, dimanche, le quart de finale retour de la Coupe arabe des clubs contre le Raja Casablanca (défaite 2-1 à l'aller). Le technicien algérien succède ainsi à l'entraîneur français Bernard Ca-

soni, limogé par le "Doyen" en décembre dernier et remplacé à titre intérimaire par le Directeur technique du club, Mohamed Mekhazni.

Toutefois, la direction mouloudéenne n'a toujours pas trouvé de compromis avec Casoni qui réclame le versement de ses salaires impayés et des indemnités de licenciement. Neghiz (51 ans) reste sur une brève expérience non concluante avec l'IR Tanger (Maroc), où il a été limogé en

octobre 2019 après une série de résultats négatifs, toutes compétitions confondues (championnat, coupe du trône et coupe arabe). Le MC Alger occupe la deuxième place au classement de Ligue 1 avec 27 points, à cinq longueurs du leader, le CR Belouizdad, et risque d'être rejoint par la JS Kabylie en cas de victoire de cette dernière ce mercredi lorsqu'elle reçoit le NA Hussein-Dey dans le cadre de la 16<sup>e</sup> journée.

## LIGUE DES CHAMPIONS: Al Hilal du Soudan écope de 4 matches à huis clos (CAF)

Al Hilal du Soudan a été sanctionnée de quatre (4) matches à huis clos, suite aux incidents survenus lors du match contre Al Ahly d'Egypte (1-1), disputé samedi dernier à Omdouman pour le compte de la sixième et dernière journée de la Ligue des Champions d'Afrique (groupe B), a annoncé mardi la Confédération africaine de football sur son site internet.

A la 73<sup>e</sup> minute de jeu, les supporters du club soudanais ont envahi le terrain pour s'en prendre à l'arbitre marocain Redouane Jiyed alors qu'Al Ahly menait 1-0.

Le match a repris son cours quelques minutes après, avec l'égalisation d'Al Hilal à la fin.

Un but qui n'aura pas suffi aux Soudanais pour se qualifier.

Les Soudanais devront éga-

lement s'acquitter d'une amende de 100 000 dollars, dont un surcis de 50 000 dollars à condition de ne pas être reconnu coupable d'une infraction similaire pendant un an.

Le responsable d'Al Hilal Hassan Mohamed, a écopé d'une interdiction de cinq (5) matches organisés par la CAF assortie d'une amende de 10 000 dollars.

Al Hilal du Soudan avait été

éliminé de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique en terminant à la troisième place du groupe B après le nul (1-1) concédé à domicile devant Al Ahly d'Egypte, qualifié pour les quarts de finale avec l'Etoile du Sahel, qui s'est emparée de la première place du groupe A après sa victoire devant le FC Platinum du Zimbabwe (2-0), déjà éliminé.

## BARCELONE: Messi tacle Abidal après une sortie sur le licenciement de Valverde

La star argentine du FC Barcelone Lionel Messi a exhorté son directeur sportif Eric Abidal à «assumer ses décisions» après des propos de ce dernier sur le licenciement de l'entraîneur Ernesto Valverde dans le quotidien *Sport*, mardi.

«Sincèrement, je n'aime pas faire ce genre de choses, mais je crois que chacun doit être responsable de ses tâches et assumer ses décisions. Les joueurs sont responsables de ce qui se passe sur le terrain, et nous sommes les premiers à reconnaître quand nous ne sommes pas bons», a commenté Messi sur une capture d'écran de de l'entretien d'Abidal au quotidien catalan diffusée sur Instagram.

«Les responsables de la direction sportive doivent eux aussi prendre leurs responsabilités et surtout assumer les décisions qu'ils prennent», a tancé le Ballon d'Or 2019 et ex-coéquipier du Français après cette interview dans laquelle Abidal explique que «beaucoup de joueurs n'étaient pas satisfaits» de Valverde.

«Enfin, je crois que quand on parle des joueurs, il faudrait donner des noms, parce que sinon cela nous nuit à tous et alimente des choses qui se disent et qui ne sont pas exactes», a enfoncé le sextuple Ballon d'Or.

Une sortie très rare pour la «Pulga» («Puce», en espagnol) argentine, plutôt

taciturne au quotidien. Dans un entretien diffusé mardi soir sur le site internet de Sport, le directeur sportif français du club blaugrana Eric Abidal, donne les raisons du licenciement d'Ernesto Valverde, acté le 13 janvier dernier, et évoque des remous en interne. «Beaucoup de joueurs n'étaient pas satisfaits et ne travaillaient pas beaucoup, et en plus il y avait un problème de communication interne. La relation entraîneur-joueurs a toujours été bonne, mais il y a des choses que je peux sentir en tant qu'ex-joueur. J'ai communiqué au club ce que j'en pensais, et il a fallu prendre une décision», a expliqué Abidal (40 ans), en poste depuis 2018.

**Une offensive à 70M€ pour Dembélé ?**

Intéressé cet hiver, Chelsea n'a finalement pas réussi à convaincre l'OL de lâcher Moussa Dembélé. Pas de quoi décourager les Blues et Frank Lampard. En effet, selon les informations de l'Evening Standard, le club londonien prévoirait déjà de revenir à la charge durant l'été avec une offre XXL. Celle-ci pourrait alors être de 70M€. Suffisant pour trouver un accord avec l'OL et récupérer Dembélé ?



**Chiellini a repris**

Giorgio Chiellini a retrouvé le chemin de l'entraînement. Son retour à la compétition ne devrait donc plus être si lointain.

Bonne nouvelle pour la Juventus de Turin. Le club bianconero va bientôt pouvoir compter sur son expérimenté défenseur, Giorgio Chiellini. Ce dernier est totalement remis de la rupture des ligaments croisés du genou qu'il a subie en août dernier (en ouverture du championnat contre Parme). Ce mardi, il a pu effectuer son retour à l'entraînement, participant partiellement à la séance collective de sa formation.

La date du retour à la compétition de l'ancien international azzurro n'a pas été communiquée. Il y a fort à parier cependant que ça sera pour très bientôt vu que Maurizio Sarri, le coach de l'équipe, l'a intégré lundi à la liste des joueurs appelés à disputer la Ligue des Champions.

Le retour de Chiellini va permettre à la Vieille Dame de combler le vide laissé par le Turc Merih Demiral, lui aussi touché au genou et absent jusqu'à la fin de la saison.

**Milner, un exemple de loyauté**

Les joueurs de Liverpool ont eu droit à une petite trêve hivernale cette semaine, alors que les U23 se qualifiaient en huitièmes de finale de la FA Cup ce mardi contre Shrewsbury (1-0).

Du coup, les hommes de Jürgen Klopp ont pris l'avion à la recherche du soleil et de la plage. Tous sauf un : James Milner (34 ans, 16 apparitions et 2 buts en Premier League cette saison), qui a profité de ses congés pour... accompagner les U23 ! En effet, selon les informations du Mirror, le milieu de terrain s'est même entraîné à plusieurs reprises avec les jeunes en distillant conseils et causeries. Le tout avant de se rendre à Anfield hier afin de les encourager. Un exemple de loyauté !



**Zidane intéressé par Ryan Cherki**

Selon un quotidien français, le manager du Real Madrid serait fan du joueur de Lyon. Pour lui, le milieu offensif a un avenir radieux devant lui et a tout pour devenir une grande star du ballon rond lors des prochaines années. Meneur de jeu pouvant évoluer sur tous les fronts de l'attaque, Ryan Cherki a toutes les qualités du joueur moderne. Ambidextre le Lyonnais est un joueur doué techniquement capable d'éliminer plusieurs adversaires en un contre un. Doté d'une vision du jeu au dessus de la moyenne, il aime faire jouer ses partenaires en délivrant des passes décisives. Cependant, il est aussi capable de se montrer efficace et de marquer des buts.

**WAYNE ROONEY VA RETROUVER LES RED DEVILS !**

Grâce à sa victoire contre Northampton, le Derby County de Wayne Rooney s'est qualifié pour les 8e de finale de FA Cup, où l'attaquant anglais croquera la route de... Manchester United, son ancien club. Deux ans après, Wayne Rooney va à nouveau affronter Manchester United ! L'attaquant anglais, qui a inscrit hier soir le quatrième but, sur penalty, de Derby County en FA Cup (victoire 4-2 contre Northampton), va affronter les Red Devils en 8e de finale de la coupe anglaise. Ce match, prévu le 5 mars prochain, se déroulera dans l'enceinte des Rams, au Pride Park Stadium.

La dernière fois que Rooney avait croisé le fer avec son ancienne équipe (2004-2017), c'était le 1er janvier 2018, lorsqu'il jouait à Everton. Ce jour-là, à Goodison Park, les Toffees s'étaient inclinés 2-0 face aux hommes de José Mourinho. Son entraîneur à Derby County, Philip Cocu, a réagi à ce prochain rendez-vous, forcément particulier pour Rooney : « Il est rentré des États-Unis (il est arrivé à Derby en provenance de D.C. United le 1er janvier 2020, NDLR), nous a rejoints et va jouer maintenant contre son ancien club où il a eu une grande carrière... C'est spécial... Je suis sûr qu'il sera prêt. Ce n'est pas seulement un match sympa pour lui mais pour tout le club aussi. »



**Maddison devrait prolonger**

Ciblé par Manchester United en vue d'une arrivée en juin prochain, le milieu offensif de Leicester James Maddison (23 ans, 24 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) pourrait finalement continuer avec les Foxes sur la durée et prolonger, révèle le quotidien britannique The Telegraph ce mardi.

Déjà sous contrat jusqu'en juin 2023, l'international anglais étendrait encore son bail, moyennant une "lucrative" revalorisation salariale. Pion essentiel de l'équipe de Brendan Rodgers, séduisant 3e de Premier League, Maddison se voit actuellement valorisé à 60 M€ par le site Transfermarkt. Avec une prolongation, sa valeur grimperait encore un peu plus.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmadjid TAREB

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com»

## PRÉSIDENTE

### Une réunion extraordinaire du Conseil des ministres ce jour pour l'examen et l'adoption du Plan d'action du gouvernement

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, présidera aujourd'hui une réunion extraordinaire du Conseil des ministres pour l'examen et l'adoption du Plan d'action du gouvernement, en prévision de sa présentation au Parlement, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

«Le Président de la République, M. Abdel-



madjid Tebboune, présidera, jeudi 6 février 2020, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres pour l'examen et l'adoption du Plan d'action du Gouvernement, en prévision de sa présentation à l'Assemblée populaire nationale (APN) et au Conseil de la nation, conformément à la Constitution», précise le communiqué de la Présidence de la République.

### Le Président Tebboune décrète une grâce présidentielle pour 3471 détenus

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a signé un décret présidentiel portant des mesures de grâce au profit d'un premier groupe de détenus (3471 détenus), dont il ne reste de leur peine que six (6) mois ou moins à purger, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence. «Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a signé, lundi, un décret présidentiel portant des mesures de grâce au profit d'un premier groupe de détenus et non détenus condamnés définitivement à la date de la signature du décret, au nombre de 3471, et dont il ne reste de leur peine que six (6) mois ou moins à purger», a noté le communiqué. Les mesures de grâce englobent également, parmi les catégories concernées, les individus bénéficiaires du système de libération conditionnelle ou de la suspension provisoire de peine», a ajouté la source. «Ce premier groupe sera suivi par un deuxième qui englobera des détenus condamnés définitivement, et dont il ne reste de leur peine que douze (12) mois ou moins à purger», a conclu le communiqué.

### Le Président de la République reçoit le président du MSP

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a reçu hier le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, dans le cadre des consultations qu'il a initiées sur la situation générale dans le pays et le projet d'amendement de la Constitution, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a reçu, mercredi 5 février 2020, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri qui était accompagné d'une délégation du Mouvement», lit-on dans le communiqué. Cette audience s'inscrit dans le cadre des «consultations initiées par le Président de la République avec des personnalités nationales, chefs de partis et représentants de la société civile concernant la situation générale dans le pays et le projet d'amendement de la Constitution», a ajouté la même source. A cet effet, «le Président de la République a pris note des avis et propositions de la délégation du parti concernant l'enrichissement de la Constitution et le parachèvement de la concrétisation des revendications et aspirations du peuple». A cette



occasion, «le Président Tebboune a réitéré avoir honoré son engagement électoral à satisfaire progressivement ce qui reste des revendications légitimes soulevées par le peuple le 22 février dernier, et ce afin d'opérer un changement radical dans le mode de gouvernance et les méthodes de gestion qui puisse permettre au pays d'amorcer un nouveau départ dans tous les domaines et réhabilités les bonnes mœurs dans la vie publique». Le Président de la République a également souligné que «cette démarche exige un plus large consensus national sur le projet d'amendement de la Constitution, suivant une méthodologie basée sur le dialogue et la concertation, afin de mobiliser les énergies pour l'édification de la nouvelle République», conclut la même source.

### Fin de fonctions du PDG de Naftal

La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé mardi, dans un communiqué, qu'il a été mis fin aux fonctions du PDG de Naftal, Belkacem Harchaoui. «En date du 4 février

2020, il a été mis fin aux fonctions de M. Belkacem Harchaoui en qualité de président directeur général de Naftal SPA», indique le communiqué de Sonatrach. L'interim de la direction

générale de Naftal a été confié à M. Kamel Benfriha, qui occupait le poste de directeur de la division GPL au sein de cette filiale de Sonatrach, ajoute la même source.

### ACCIDENT DE LA ROUTE À SOUK AHRAS: Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes de l'accident de la route survenu, mardi matin, suite au renversement d'un bus de transport des voyageurs assurant la ligne Souk Ahras-Annaba, faisant 8 morts et 22 blessés.

«Je présente, avec une profonde tristesse, mes condoléances aux familles des victimes du tragique accident de la route survenu sur la ligne Annaba-Souk Ahras dont la terrible nouvelle nous a foudroyés ce matin», a écrit le Président Tebboune dans un tweet sur son compte officiel. «J'ai déjà instruit le Premier ministre et le ministre de la Justice suite à un accident similaire enregistré il y a quelques jours à El-Oued de rechercher les outils juridiques adéquats pour la criminalisation de ce fléau et établir, sans délai, une réglementation plus rigoureuse de cette profession (conducteur de bus). A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a ajouté le Président Tebboune. L'accident s'est produit sur la RN 16 au lieu-dit Beulahreche lorsqu'un bus de transport des voyageurs assurant la ligne Souk Ahras-Annaba, a dérapé et s'est renversé.

Les dépuilées des victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital régional de Souk Ahras et les blessés ont été évacués vers ce même établissement de santé et vers le CHU Ibn Rochd de Annaba.

Le président de la République, avait chargé le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad de tenir, dans les plus brefs délais, un Conseil interministériel exclusivement consacré à l'examen du fléau des accidents de la route.

Il s'agit également de proposer des mesures susceptibles de mettre fin à ces catastrophes, qui ont pris des proportions inacceptables et intolérables, avec la hausse constante et préoccupante de sinistres sur nos routes, occasionnant des pertes humaines et matérielles et impactant la santé publique et l'intégrité du citoyen.

Le président de la République

### Le président tunisien présente ses condoléances au Président Tebboune

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a reçu, mardi, un appel téléphonique de son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed, qui lui a présenté ses «sincères condoléances» suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs dans la wilaya de Souk Ahras, faisant 8 morts et 22 blessés. «Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a reçu, mardi, un appel téléphonique du président tunisien, M. Kaïs Saïed, qui lui a présenté, en son nom personnel

avait ordonné, lundi, lors de la réunion du Conseil des ministres, le durcissement, de concert avec le ministère de la Justice, des mesures rigoureuses à l'encontre de tout comportement criminel dans la conduite, notamment en ce qui concerne les moyens de transport collectif et scolaire. Il avait, dans ce sens, instruit le recours aux moyens modernes de contrôle à distance de la vitesse, mettant en avant la nécessité de passer à la double dissuasion en vue de préserver les vies humaines.

Le Président Tebboune avait ordonné, en parallèle, la mise en place de l'éclairage public au niveau des voies express et l'inspection régulière de la signalisation routière et la prise de mesures juridiques adéquates pour la criminalisation du comportement des conducteurs de bus de transport public et scolaire en cas de faute humaine par négligence, imprudence ou irresponsabilité.

Ces mesures doivent concerner également les employeurs qui recrutent des conducteurs sans s'assurer, au préalable, de leur état de santé psychologique et psychiatrique et de leur parcours professionnel.

Le chef de l'Etat avait appelé, dans ce cadre, le ministère des Affaires religieuses à contribuer à la sensibilisation à travers les mosquées et les imams. Les catastrophes des accidents de la route ont pris des proportions inacceptables et intolérables, avec la hausse constante et préoccupante des sinistres sur nos routes, occasionnant des pertes humaines et matérielles et impactant la santé publique et l'intégrité du citoyen. En dépit également du durcissement des lois, le facteur humain demeure la première cause des drames routiers.

Les accidents de la route ont fait 3.200 décès et 31.000 blessés en 2019, selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, sachant que ces sinistres coûtent annuellement près de 100 milliards DA.

et au nom du peuple et du Gouvernement tunisiens, ses sincères condoléances suite au tragique accident survenu ce matin dans la commune de Mechroha (Souk Ahras), et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés», précise un communiqué de la Présidence de la République. Le Président de la République «a remercié son frère Kaïs Saïed pour ce témoignage de sympathie qui traduit la profondeur des liens de fraternité et de solidarité entre les deux peuples», conclut la même source.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Destruction de 2 casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales à Djelfa et Tébessa

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit mardi deux casemates pour terroristes et six bombes de confection artisanale suite à des opérations de fouille et de ratissage menées distinctement à Djelfa et à Tébessa, indique le ministère de la Défense nationale (MDN)

dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 04 février 2020, deux (02) casemates pour terroristes et six (06) bombes de confection artisanale, et ce, suite à des opérations de fouille et de ratissage menées dis-

tingement à Djelfa/1eRM et Tébessa/5eRM», précise le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, le MDN a fait savoir que «des Garde-frontières ont appréhendé à Tébessa, un (01) narcotraffiquant en possession de (4652) comprimés psychotropes». Par ailleurs, «des Garde-

côtes ont mis en échec à Mostaganem/2eRM, deux tentatives d'émigration clandestine de (18) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (23) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen», selon la même source.